



NATIONS UNIES  
TOGO



# Analyse Commune de Pays 2025

COMMON COUNTRY ANALYSIS (CCA)





# Analyse Commune de Pays **2025**

COMMON COUNTRY ANALYSIS (CCA)

# Sommaire

Listes des illustrations	4
Résumé exécutif	7
I. Introduction	10
II. Examen des progrès vers l'atteinte des ODD	14
III. Principe de « Ne Laisser Personne de Côté »	25
IV. Facteurs de risque pour l'atteinte des ODD	27
V. Défis transfrontaliers et sous-régionaux de développement	28
VI. Mobilisation des ressources	29
Références	31
Annexe	32
Table des matières	37



## Listes des illustrations

### Liste des tableaux

Tableau 1: Synthèse de la dynamique des indicateurs macroéconomiques clés	12
Tableau 2 : Liste des indicateurs renseignés au Togo en 2025 et dynamique des valeurs	32

### Liste des graphiques

Figure 1: Dynamique des scores ODD entre 2015 et 2025	14
Figure 2: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 1	15
Figure 3: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 2	16
Figure 4: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 3	17
Figure 5: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 4	18
Figure 6: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 5	18
Figure 7: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 6	19
Figure 8: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 7	20
Figure 9: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 8	20
Figure 10: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 9	21
Figure 11: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 10	22
Figure 12: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 11	22
Figure 13: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 15	23
Figure 14: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 16	24
Figure 15: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 17	24

## Liste des sigles et abréviations

Sigle	Définition
APD	Aide Publique au Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CCA	Analyse Commune de Pays ; en anglais Common Country Analysis
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CIPA	Evaluation de l'impact climatique potentiel ; en anglais Climate Potential Assessment
CO2	Dioxyde de carbone
CPC	Cadre Permanent de Concertations des acteurs politiques
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
F CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International

Sigle	Définition
FVC	Fonds Vert pour le Climat, en anglais Green Climate Fund
GUGAn	Programme de Développement Urbain des Grandes Agglomérations du Togo
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IFI	Institutions Financières Internationales
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
Kg	Kilogramme
LNOB	Ne Laisser Personne de Côté ; en anglais Leave No One Behind
LT-LEDS	Stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone et résilient au climat du Togo ; en anglais Long-Term Low Emission Development Strategies
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMCT	Organisation Mondiale Contre la Torture
PIB	Produit Intérieur Brut
PNA	Plan National d'Adaptation aux changements climatiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement, en anglais United Nations Development Program - UNDP
PPP	Partenariat Public-Privé
PURS	Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés
PRA	Plan Régional d'Adaptation aux changements climatiques
R&D	Recherche et Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNU	Système des Nations Unies
t/ha	Tonne par hectare
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ; en anglais United Nations High Commissioner for Refugees
UNSDCF	Cadre de Coopération pour le Développement Durable ; en anglais United Nations Sustainable Development Framework
US	Etats Unis ; en anglais United States
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH	Virus d'Immuno-déficience Humaine
WASOP	Programme Océan durable de l'Afrique de l'Ouest; en anglais West African Ocean Sustainability Programme
ZLECAF	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

# Avant-propos

C'est avec plaisir que je partage avec vous, au nom de l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) au Togo, la mise à jour pour l'année 2025 de notre Analyse Commune de Pays (en Anglais, Common Country Analysis - CCA-2025).

L'Analyse Commune de Pays est un document analytique crucial dans la planification des activités de développement des agences du Système des Nations Unies (SNU) dans un pays. Basée sur une analyse indépendante des problèmes, enjeux et défis liés au développement du pays, l'élaboration du CCA utilise des données vérifiables obtenues par une consultation de toutes les parties prenantes au développement afin de fournir une mesure de base objective de la situation de développement au Togo.

L'élaboration du CCA met un point d'honneur sur les analyses causales liées aux Objectifs de Développement Durables (ODD) et le principe de ne laisser personne de côté. Ces analyses, en identifiant les gaps et en mettant en exergue les opportunités d'accélérer les trajectoires des ODD au Togo, offrent une base pour l'évaluation du présent Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD 2023 - 2027) et les éléments nécessaires à la formulation du prochain CCDD 2028 - 2031 tout en assurant sa cohérence avec la Feuille de route gouvernementale.

Le diagnostic, à fin décembre 2025, de la trajectoire du Togo vers les ODD, met en exergue des résultats satisfaisants pour certains ODD avec néanmoins des inquiétudes quant à la capacité du pays à atteindre certains de ses objectifs de développement durable d'ici 2030. Cette situation aggravée par le débordement sur son territoire de la crise sécuritaire dans le Sahel, le rétrécissement de l'aide publique au développement, le niveau de la dette, et la faiblesse de la mobilisation des ressources internes.

Les défis pour la réalisation de l'agenda 2030



**Coumba Dieng Sow**  
Coordonnatrice résidente

demeurent donc importants. Cela requiert du Gouvernement et des partenaires au développement, plus de synergie et d'efficacité, ainsi que plus d'actions à forts impacts pour accélérer la trajectoire vers les ODD. Dans ce contexte, le système des Nations Unies, composé de 14 agences (résidentes et non résidentes), continuera, dans la synergie d'actions et la coordination des interventions, de mobiliser de l'expertise technique et des ressources financières afin d'appuyer les autorités nationales, les institutions centrales et décentralisées, ainsi que les communautés et les populations togolaises.

Je tiens à remercier le Gouvernement du Togo, les partenaires au développement, la société civile, le monde universitaire, et le secteur privé pour les contributions essentielles à la rédaction de ce CCA. Les conclusions tirées permettront, j'en suis convaincue, au SNU, au Gouvernement et aux partenaires au développement d'agir efficacement sur les fondamentaux du développement durable pour impacter significativement le bien-être et la résilience des populations, en s'assurant de ne laisser personne de côté.

## Résumé exécutif

Le Togo, à travers sa stratégie nationale de développement intégrant les Objectifs de Développement Durable (ODD) montre sa détermination pour l'atteinte des ODD tout en respectant le principe de « Ne Laisser Personne de Côté - LNOB ». Cet engagement permanent du Gouvernement se matérialise par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiques tels que le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS) pour apporter une réponse à des chocs de nature à entraver la marche vers l'atteinte des ODD au Togo. A cinq (5) années de l'horizon des ODD, une nouvelle feuille de route du Gouvernement est en élaboration et devrait permettre l'accélération de la dynamique vers les l'atteinte des ODD.

Les efforts du Gouvernement et des partenaires au développement ont permis d'atteindre d'importants

résultats en ce qui concerne les ODD ; quoique pour certains ODD, les gaps demeurent importants. De manière globale, le score ODD du Togo, évalué à 59,23 (sur 100) en 2025, est au-dessus de la moyenne sous-régionale (53,9) et a évolué de 13,3 points par rapport à son niveau de 2015. Il est par exemple acquis que pour les ODD 12 et 13, les cibles sont quasiment atteintes. En revanche, en ce qui concerne les ODD 7 et 9, les gaps sont prononcés et les dynamiques sont stagnantes. De ce fait, la prochaine stratégie nationale de développement avant la fin de 2030, horizon temporel des ODD, ainsi que les actions des partenaires au développement pour les cinq années à venir doivent mettre l'accent sur la pauvreté et les inégalités, la sécurité alimentaire, les conditions de vie, les infrastructures, l'emploi notamment des jeunes et des femmes, la stabilité politique et institutionnelle ; tout en tenant compte des clivages urbain-rural et des groupes vulnérables.



Avec un score de 38,3 sur 100 en 2025, le Togo progresse vers l'élimination de la pauvreté mais à un rythme relativement faible pour atteindre la cible d'ici l'horizon 2030. Les politiques d'atténuation devront cibler en priorité les femmes, les jeunes, le milieu rural et les enfants qui constituent les groupes les plus touchés par la pauvreté.



Quoique la prévalence de la malnutrition soit en constante baisse au Togo, le score de 54,9 sur 100 enregistré pour l'ODD 2 est couplé à un rythme beaucoup plus faible que celui qui permettrait d'atteindre la cible de « zéro faim » à l'horizon 2030. Il convient d'adopter des mesures visant à améliorer les rendements céréaliers afin de garantir la sécurité alimentaire et des revenus décents aux producteurs.



Le score global de l'ODD santé et bien-être est de 47,7 sur 100 en 2025. Quoiqu'il s'améliore, il convient d'indiquer que le rythme n'est pas suffisant pour atteindre la cible en 2030. Les principales mesures de politiques doivent cibler la mortalité maternelle, néonatale et infantile, ainsi que la réduction de la mortalité liée aux accidents de circulation.



L'ODD « Education de qualité » a un score global assez élevé de 81,3 sur 100 ; néanmoins, le rythme de progression demeure insuffisant pour atteindre la cible à l'horizon. La cible prioritaire des politiques publiques éducatives doit être le rehaussement du taux d'achèvement du secondaire, notamment au niveau des jeunes filles.



En plus d'un score global de l'ODD inégalité de genre de 43,8 sur 100 en 2025, le rythme de progression vers l'atteinte de la cible de cet ODD est beaucoup trop faible pour permettre de l'atteindre en 2030. Les principales mesures de politique doivent cibler l'autonomisation de la femme, la mise en place d'actions réelles pour lutter contre les VBG et les pratiques néfastes, l'accroissement de la représentation des femmes dans les instances de décision et l'amélioration du ratio d'éducation entre hommes et femmes.



Le score global pour l'ODD « Eau propre et assainissement » est de 52,2 sur 100 en 2025, avec un rythme d'amélioration insuffisant pour assurer l'atteinte de la cible d'ici 2030. L'amélioration de l'accès à l'eau potable pour la boisson et à des sanitaires adéquats doivent être la priorité, surtout pour les ménages pauvres et ceux en milieu rural.



En ce qui concerne l'ODD « Énergie propre et d'un coût abordable », un score de 32,7 sur 100 est enregistré en 2025. Le rythme de progression reste en deca de celui attendu pour l'atteinte de la cible de cet ODD en 2030. L'accès à une énergie propre pour la cuisson et à l'électricité doivent être les priorités des politiques publiques pour cet ODD.



Le score de l'ODD « Travail décent et croissance économique » est de 74,3 sur 100 en 2025 ; et la tendance observée permettra d'atteindre la cible de cet ODD en 2030 si elle est maintenue.



Le score global de l'ODD « Industrie, Innovation et Infrastructure » est de 23,7 sur 100 en 2025 et le rythme de progression est largement insuffisant pour permettre d'atteindre la cible en 2030. Les politiques publiques doivent cibler les infrastructures, notamment en milieu rural.



Quoique le score global de l'ODD « Inégalités réduites » soit de 61,5 sur 100 en 2025, le rythme d'amélioration certes encourageant n'est néanmoins pas suffisant pour atteindre la cible à l'horizon 2030. Les inégalités de revenu entre les milieux urbains et ruraux se conservent même si elles sont en baisse au sein de chaque milieu.



En ce qui concerne l'ODD « Villes et communautés durables », le score global est de 49,7 sur 100 en 2025, avec un rythme de progression largement insuffisant pour atteindre la cible de l'ODD en 2030. L'assainissement du cadre de vie urbain, notamment par l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la réduction des bidonvilles reste la priorité politique pour cet ODD. De même, il est impératif de doter le pays d'un cadre institutionnel et juridique pour la construction de logements décents avec un financement de type partenariat public-privé (PPP).



Avec un score de 96,0 sur 100 en 2025, l'ODD « Consommation et production responsables » est considéré comme ayant atteint sa cible.



Avec un score de 98,9 sur 100 en 2025, l'ODD « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique » est considéré comme ayant atteint sa cible.



Le score global de l'ODD « Vie aquatique » est de 70,9 sur 100 en 2025. Toutefois, le rythme de progression reste très insuffisant pour atteindre la cible de l'ODD à l'horizon 2030. Des mesures de politique visant pour encadrer l'exploitation maritime, notamment la pêche et la préservation de la biodiversité maritime.



En ce qui concerne l'ODD « Vie terrestre », le score global, quoiqu'étant élevé avec 78,6 sur 100 en 2025, présente un rythme de progression largement insuffisant pour permettre d'atteindre la cible de l'ODD à l'horizon 2030. Les efforts pour la protection de la biodiversité terrestre doivent se poursuivre et s'accélérer.



L'ODD « Paix, justice, et institutions efficaces » présente en 2025 un score global de 42,5 sur 100, avec une dynamique de progression insuffisante pour l'atteinte de la cible en 2030. Les mesures additionnelles de politique doivent cibler la lutte contre la corruption et l'amélioration de la liberté de la presse.



Le score global de l'ODD « Partenariats pour la réalisation des objectifs » est de 60,0 sur 100 en 2025. L'on note un rythme de progression largement insuffisante pour l'atteinte de la cible à l'horizon 2030. Des efforts doivent être consentis pour accroître les dépenses publiques d'éducation et de santé, et pour une meilleure mobilisation des ressources internes.

# I. INTRODUCTION

L'analyse commune de pays (en anglais, Common Country Analysis – CCA) est un document analytique crucial dans la planification des activités de développement des agences du Système des Nations Unies (SNU) dans un pays. Elle sert de base à l'élaboration du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (en anglais, United Nations Sustainable Development Framework – UNSDCF), document principal de planification stratégique à moyen terme du SNU dans un pays.

La mise à jour régulière du CCA s'impose du fait des changements constants dans l'environnement politique, macroéconomique, et socioéconomique des pays. En effet, les pays sont en perpétuelle mutation du fait de plusieurs facteurs endogènes et exogènes. Parmi les facteurs exogènes, l'on peut identifier les chocs (notamment les catastrophes naturelles, les impacts des changements climatiques), les crises externes (situation de guerre dans des pays partenaires clés, dans des pays voisins) qui peuvent entraîner des conséquences migratoires, d'insécurité, de hausse de prix, ... De même, les facteurs endogènes peuvent être liés à des changements de politiques au niveau du Gouvernement, ou encore à des effets d'intervention d'acteurs ayant eu un impact accélérateur plus important. Ces mutations peuvent affecter les priorités de développement du pays, notamment en mettant en lumière de nouvelles priorités ou en rendant caduc certaines priorités déjà établies.

Au Togo, l'Equipe de pays du SNU a produit son dernier CCA en 2022. Depuis, des mises à jour annuelles sont réalisées pour refléter les changements majeurs survenus dans l'économie, identifier les signaux de changements pouvant affecter la trajectoire vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), faire un état des lieux de l'atteinte des ODD au regard des données récentes, et s'assurer que le principe de Ne Laisser Personne de Côté (LNOB) est toujours respecté dans le cheminement vers le développement durable.

## 1.1. Contexte socioéconomique du Togo

Malgré un contexte économique global assez difficile, le Togo maintient une croissance économique

soutenue et résiliente. La croissance de l'économie togolaise<sup>1</sup> est estimée à 6,5% en 2024 par l'INSEED et projetée à 5,2% et 5,5% respectivement en 2025 et 2026 selon les chiffres du Ministère en charge du budget. Par ailleurs, le Produit Intérieur Brut (PIB)<sup>2</sup> réel par tête, estimé à 553 929 F CFA en 2024, croît en moyenne à 3,4% par an depuis 2020. La structure générale de l'économie selon les secteurs d'activité n'a pas grandement évolué sur les cinq dernières années. Avec un PIB réel estimé 5 313,9 milliards de F CFA et une valeur ajoutée brute estimée à 4 740,7 milliards de F CFA en 2024<sup>3</sup>, l'économie togolaise est portée par le secteur des services qui représente 61,9% du PIB. La part de l'agriculture a stagné autour de 18% depuis 2020 ; quant à l'industrie, elle représente en moyenne 20,0% du PIB depuis 2020. Après des niveaux records en 2021 et 2022, l'inflation poursuit sa tendance à la baisse. Avec un taux d'inflation en moyenne annuel de 2,9% en 2024, le Togo est passé sous la barre du seuil communautaire. Cette tendance s'est poursuivie en 2025 avec un taux d'inflation en moyenne annuelle de 0,4%<sup>4</sup>. La baisse de l'inflation est portée par la baisse enregistrée dans l'inflation sur les produits alimentaires ; quoiqu'un léger regain soit observé en 2024.

L'investissement a rebondi, après un ralentissement en 2021. Ce rebond est porté par les investissements publics. Le taux d'investissement global au Togo se situe à 22,8% du PIB en 2024 quand le taux d'investissement public représente 10,4% du PIB ; soit environ la moitié de l'investissement global. Quoiqu'une telle tendance soit potentiellement bénéfique pour la croissance de court terme et l'attraction des investisseurs privés, elle présente un risque important de surendettement, d'accroissement du déficit budgétaire, et de déséquilibre de la balance courante.

Cette prépondérance de l'investissement public peut être liée à la faiblesse de l'épargne intérieure et des recettes du gouvernement. En effet, l'épargne intérieure connaît un regain à partir de 2023 après deux années de recul. Le taux d'épargne intérieure du Togo est passé de 9,3% du PIB en 2022 à 11,3% en 2024. Cette situation accroît la dépendance aux capitaux étrangers, surtout dans un contexte où les

1 Les données du World Economic Outlook 2025 publié par le FMI indiquent que la croissance de l'économie togolaise est estimée à 6,3% en 2024 et projetée à 5,2% et 5,5% respectivement en 2025 et 2026.

2 Les analyses du PIB par habitant et de la structure du PIB selon les secteurs sont basées sur le PIB réel (à prix constant).

3 Estimations de l'INSEED disponibles via la plateforme <https://inseed.tg/download/7051/?tmstv=1771244148>

4 Bulletins de l'indice harmonisé des prix à la consommation accessibles via la plateforme <https://inseed.tg/inflation-prix/>

recettes du gouvernement sont relativement peu importantes ; ce qui peut présenter un risque pour la croissance économique du pays.

Après une progression rapide marquée par un pic à 19,8% du PIB en 2023, les recettes totales du gouvernement au Togo devraient se stabiliser autour de 18,5% en 2026. Les recettes du gouvernement sont principalement constituées de recettes fiscales. Les recettes fiscales représentaient 14,4% du PIB en 2024, soit 87,4% des recettes totales hors dons. Cette forte dépendance aux recettes fiscales peut représenter une menace pour la croissance économique car la pression fiscale deviendrait extrêmement forte dans un contexte dominé par le secteur informel.

La dette totale du Togo a connu une hausse régulière depuis 2020. Selon les chiffres du Ministère en charge des finances, le taux d'endettement est passé de 60,9% du PIB en 2020 à 69,2% du PIB en 2024. Selon les estimations du FMI, le taux d'endettement devrait s'établir à 70,6% du PIB en 2026 ; légèrement au-dessus du seuil communautaire.

Le déficit budgétaire, resté au-dessus du seuil communautaire de 3% du PIB depuis la décennie 2010-2019, devrait entamer un recul en 2026. Le Togo a présenté un déficit budgétaire avoisinant 7% du PIB en moyenne de 2020 à 2024. Le déficit budgétaire est estimé à 7,6% du PIB en 2025 et projeté à 3,0% du PIB en 2026 selon les chiffres du FMI.

Le solde de la balance courante du Togo demeure déficitaire, mais s'améliore progressivement depuis 2023. Il est estimé à un déficit de 3,2% du PIB en 2024 et projeté à un déficit de 0,6% du PIB en 2026. Le solde de la balance des transactions courantes reste également déficitaire. Après un léger fléchissement à -9,0% du PIB en 2020, le déficit des transactions courantes du Togo s'est accentué ces dernières années et a atteint -13,7% du PIB en 2024.

Au niveau du secteur privé, l'on note une situation nuancée. Les crédits des banques au secteur productif de l'économie sont en hausse régulière depuis 2020, mais de manière modérée. D'un montant de 1 789,4 milliards de F CFA en 2024 contre 1 302,6 milliards de F CFA en 2020, les créances des banques à l'économie représentent désormais environ 27% du PIB du Togo. Cette évolution modérée est la conséquence d'une politique monétaire restrictive visant à contenir l'inflation. Elle limite toutefois la capacité de cet instrument à stimuler la consommation et l'investissement privé. Par ailleurs, il convient de noter une décélération du crédit des banques, beaucoup plus marquée au Togo qu'en moyenne dans la communauté.

En ce qui concerne la population, elle est évaluée à 8 095 498 en 2022 selon les résultats du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) et projetée à 8,78 millions d'habitants en 2026. Cette population est majoritairement jeune, avec globalement 60,1% ayant moins de 25 ans. La proportion des jeunes de moins de 25 ans est de 57,3% en milieu urbain et de 62,2% en milieu rural. La jeunesse de la population est à la fois un atout et un défi si les conditions de son épanouissement ne sont pas créées. Il s'agit des questions d'éducation et de formation professionnelle, de chômage des jeunes et d'extension des opportunités économiques. Par ailleurs, la population togolaise est majoritairement en zone rurale (57,1%) et est composée à 51,3% de femmes. Cette structure de la population appelle à une meilleure prise en compte des zones rurales, des jeunes et des femmes dans les politiques de développement. Il s'agit notamment de questions liées à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes, à l'employabilité des jeunes, à l'amélioration et l'intégration des chaînes de valeur agricole, à l'accroissement des rendements agricoles en vue d'une amélioration des revenus agricoles.

Tableau 1: Synthèse de la dynamique des indicateurs macroéconomiques clés

Indicateurs	2000-2009	2010-2019	2020	2021	2022	2023	2024e	2025p	2026p
Taux de croissance (en %)+	1,6	5,4	2,0	6,0	5,8	6,4	6,3	6,2	6,5
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	14,7	8,0	12,3	9,5	9,3	10,0	11,3	-	-
Taux d'investissement global (en % du PIB)	25,2	19,8	21,3	19,9	21,4	21,3	22,8	-	-
Taux d'investissement public (en % du PIB)	1,9	6,0	9,3	8,2	9,7	9,3	10,4	-	-
Recettes totales du gouvernement (en % du PIB)	10,8	15,6	16,6	17,1	17,6	19,8	19,0	18,8	18,5
Recettes fiscales (en % du PIB)	9,3	13,7	15,4	16,9	16,9	14,5	14,4	-	-
Dettes totales (en % du PIB)	65,3	47,3	60,9	63,0	65,8	66,7	69,2	71,9	70,6
Déficit budgétaire total (en % du PIB)	-1,1	-3,6	-7,0	-4,7	-8,3	-6,7	-7,4	-7,6	-3,0
Balance courante (en % du PIB)	-6,1	-4,8	-0,3	-2,2	-3,5	-4,0	-3,2	-1,8	-0,6
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-10,6	-12,1	-9,0	-10,3	-14,3	-13,6	-13,7	-	-
Créances des banques (encours en milliards de F CFA)	-	-	1302,6	1410,7	1636,4	1702,3	1789,4	1713,2*	-

Note : « e » pour estimation et « p » pour projection ; Données issues de la base de données de la BCEAO (pour les réalisations) accessible via le lien <https://edenpub.bceao.int/index.php> et du World Economic Outlook du FMI (pour les estimations et projections) accessible via le lien [https://data.imf.org/en/Data-Explorer?datasetUrn=IMF.RES:WEO\(9.0.0\)](https://data.imf.org/en/Data-Explorer?datasetUrn=IMF.RES:WEO(9.0.0)) ; \* Valeur en fin août 2025 ; + Les chiffres de la croissance économique et de la dette (jusqu'en 2024) sont extraits de la présentation du Ministre en charge des finances devant les partenaires techniques et financiers en mars 2025 ; Pour les périodes 2000-2009 et 2010-2019, des moyennes arithmétiques sont calculées. Le symbole « - » dans une cellule indique que la donnée n'est pas disponible pour la date ou la période concernée.

## 1.2. Contexte politique, sécuritaire, et environnemental

Sur le plan politique, la nouvelle Constitution adoptée au Togo en mai 2024 est entrée en vigueur. A la suite de ce changement de régime politique, le nouveau gouvernement, placé sous l'autorité d'un Président du Conseil, a été mis en place au quatrième trimestre 2025. Ce Gouvernement est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de développement, qui constitue l'outil de pilotage de la politique nationale de développement sur la période 2026-2030 ; correspondant au dernier quinquennat pour l'atteinte de l'horizon des Objectifs de Développement Durables (ODD). A cet effet, le premier document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle de ce quinquennat, couvrant la période 2026-2028, a été adopté en novembre 2025.

Au niveau sécuritaire, le Togo fait face à plusieurs menaces de différentes natures. Au nord, dans la région des Savanes, le pays est confronté aux activités liées au terrorisme et à l'extrémisme violent impulsées par la propagation des groupes armés provenant du Sahel et tentant de rallier le golfe de

Guinée. Ces groupes prospèrent grâce à l'instabilité politique dans les pays voisins au nord du Togo. Cette situation a contraint le Gouvernement à déclarer l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes en juin 2022 ; état d'urgence qui, en raison de la persistance de la menace, a fait l'objet de quatre prorogations, dont la dernière en mars 2025 pour une durée d'un an<sup>5</sup>. Ce contexte exige une réorientation continue des priorités pour tenir compte des évolutions et mieux soutenir la résilience des populations.

Sur le plan environnemental et climatique, le Togo subit déjà les conséquences du changement climatique et la tendance devrait se poursuivre les années à venir ; notamment avec la poursuite de l'érosion côtière, l'imprévisibilité des précipitations, et les vagues de chaleur, affectant beaucoup plus les populations rurales, côtières et vulnérables. L'évaluation de l'impact climatique potentiel (CIPA) conduite en 2025 sur le Togo et ses régions, dans le processus d'actualisation du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) a permis d'estimer l'état actuel du climat et de réaliser des projections climatiques, indispensables face aux risques et impacts climatiques. Le rapport de la

<sup>5</sup> Compte rendu de la séance de l'Assemblée nationale et copies de l'exposé des motifs et du décret disponible via le lien <https://assemblee-nationale.tg/la-representation-nationale-renforce-letat-durgence-securitaire-dans-la-region-des-savanes-pour-12-mois/>

Banque mondiale sur le climat et le développement au Togo<sup>6</sup> en 2025 indique que si rien n'est fait, les chocs climatiques pourraient réduire le PIB par tête de 6 à 12% dans les 25 prochaines années. Cette situation nécessite d'importants investissements, à hauteur d'environ 6% du PIB par an jusqu'en 2035, pour soutenir l'économie, notamment les secteurs prioritaires que sont l'agriculture, l'énergie, le développement urbain et côtier, le capital humain, le transport, et l'industrie.

### 1.3. Engagement des parties prenantes

Le socle de l'engagement du Gouvernement du Togo pour l'atteinte des ODD est sa stratégie nationale de développement. A cinq années de la fin du programme 2030 des Nations Unies pour le développement durable, l'année 2025 marque un point saillant pour l'atteinte des objectifs et de la vision du Gouvernement à l'horizon 2030, et donc des politiques dérivées. Elle est l'occasion d'une évaluation anticipée de l'atteinte des objectifs et d'un ajustement des politiques en cours le cas échéant. A cet effet, la stratégie nationale de développement post Feuille de route Gouvernementale 2020-2025, en cours d'élaboration, est la dernière du cycle

de planification avant 2030. La nouvelle stratégie nationale de développement devrait s'aligner sur l'Agenda 2030 des ODD et l'Agenda de 2063 de l'Union Africaine pour lesquels le Gouvernement est pleinement engagé.

En dehors de la Feuille de route Gouvernementale, plusieurs autres outils sectoriels de planification sont élaborés et mis en œuvre au Togo. Ces outils peuvent être conçus pour faire face à des chocs ou pour adresser des pans particuliers de la vision stratégique du pays. Le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), lancé en 2022, est un outil conçu pour renforcer la résilience face à la menace sécuritaire grandissante et aux effets néfastes de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19. Initialement conçu pour les populations de la région des Savanes, le PURS a été étendu à l'ensemble du territoire avec pour objectifs de (i) améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base, (ii) renforcer les capacités des communautés à générer de la richesse, et (iii) renforcer la sécurisation et l'administration du territoire.

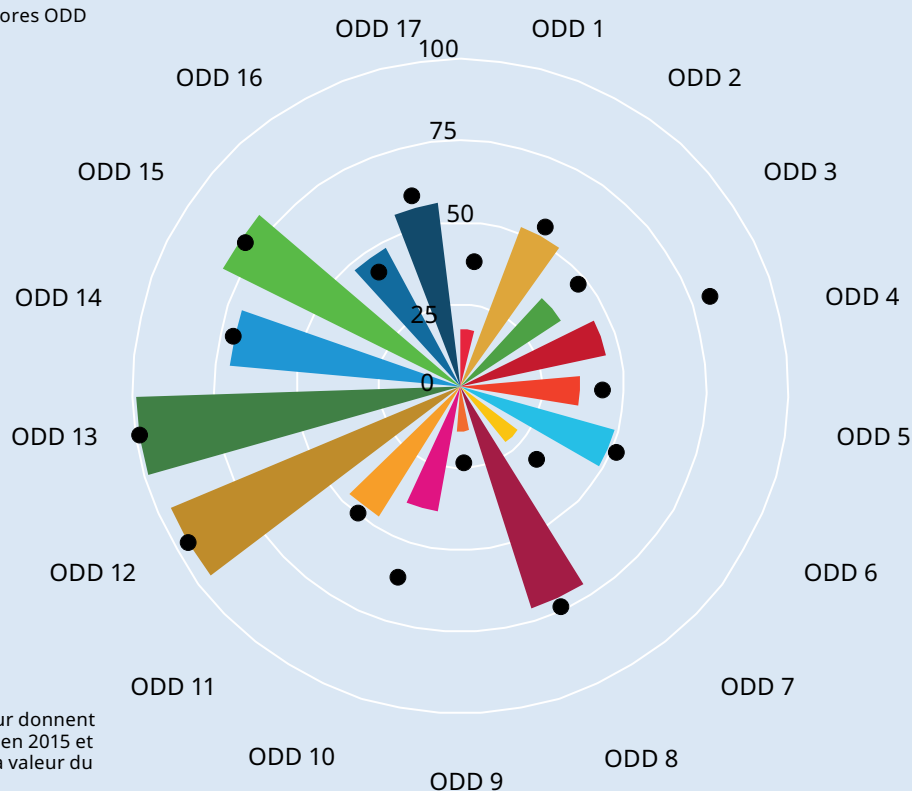
## II. EXAMEN DES PROGRÈS VERS L'ATTEINTE DES ODD

L'adoption des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) vise à fournir un cadre de référence aux pays pour parvenir à une prospérité partagée, sans laisser personne de côté, grâce à des progrès dans les cinq piliers du développement durable que sont la planète, la population, la prospérité économique, la paix et les partenariats internationaux. L'évaluation régulière du cheminement vers les ODD est un important exercice de planification dont l'objectif est d'évaluer les gaps et réorienter les efforts des parties prenantes.

Le Togo a progressé vers l'atteinte des ODD ces dernières années. Selon les rapports sur le développement durable de 2025<sup>7</sup> et de 2021<sup>8</sup>, le score ODD du Togo, mesurant le niveau d'atteinte des ODD sur une base de 100, est passé de 53,2 en 2021 à 59,23 en 2025 ; soit la deuxième meilleure progression de l'Union Economique et Monétaire

Ouest Africain (UEMOA). Ainsi, en 2024, le Togo se classe 3ème dans la zone UEMOA derrière le Sénégal et la Côte d'Ivoire, et 129ème sur les 167 pays évalués dans le monde. Cette performance est portée par les résultats encourageants enregistrés au niveau des ODD 4, 8, 10, 12 et 13, et les bonnes progressions observées au niveau des ODD 1, 3, 9 et 17 ; la dynamique pour les autres ODD étant plus modérée (voir Figure 1 ci-dessous ; la liste détaillée des indicateurs pour chaque ODD ainsi que leurs valeurs actuelles et de l'année 2015 sont dans le Tableau 2 en annexe). Ces performances variées selon les ODD mettent en relief la nécessité d'efforts additionnels pour accroître les chances d'atteindre les ODD. Globalement, en 2025, le Togo est en bonne voie pour atteindre 27,2% des cibles des ODD et enregistre des tendances insuffisantes pour l'atteinte de 54,5% des cibles des ODD.

Figure 1: Dynamique des scores ODD entre 2015 et 2025



Note : Les bandes de couleur donnent la valeur du score de l'ODD en 2015 et les points noirs indiquent la valeur du score de l'ODD en 2025.

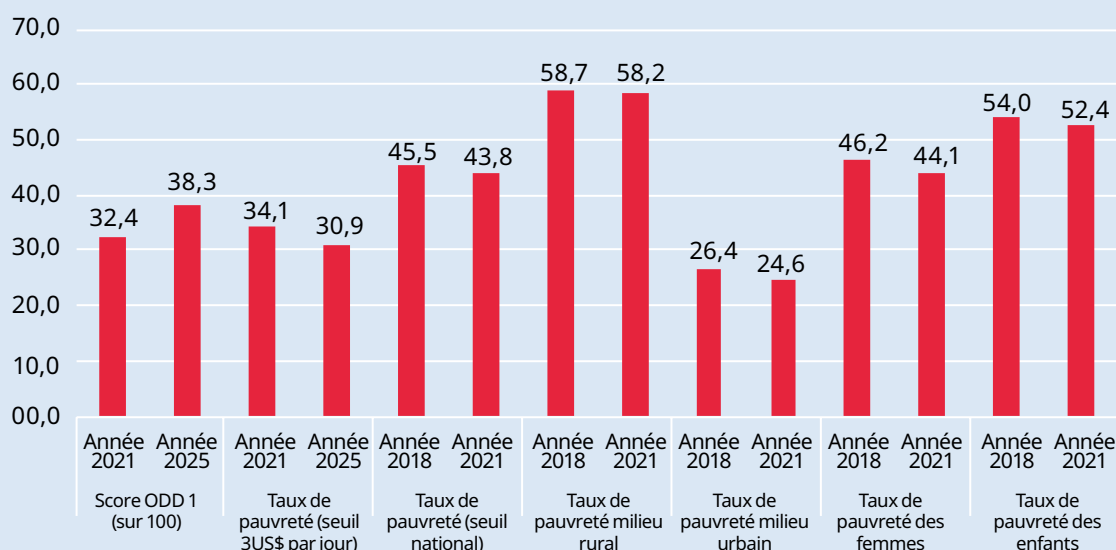
7 Lien vers le rapport <https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2025/sustainable-development-report-2025.pdf>

8 Lien vers le rapport <https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2021/2021-sustainable-development-report.pdf>. La méthodologie d'évaluation des scores ODD est présentée aux pages 50 à 60 de ce rapport tandis que les outils d'interprétation sont présentés à la page 48.

## 2.1. ODD 1 : Pas de pauvreté

Le score global de l'ODD 1 est passé de 32,4 en 2021 à 38,3 en 2025. Cette variation est due à l'amélioration observée au niveau des principaux indicateurs. On note que le taux de pauvreté au seuil international (3 US\$ par jour) est passé de 34,1% en 2021 à 32,4% en 2024 selon les estimations de la Banque mondiale<sup>9</sup>, et devrait poursuivre cette tendance à la baisse pour atteindre 30,9% en 2025 et 29,3% en 2026. Quant au taux de pauvreté au seuil national<sup>10</sup>, il a baissé d'environ deux points de pourcentage entre 2018 et 2021, passant de 45,5% à 43,8%. Au Togo, la pauvreté est plus marquée en zone rurale et y baisse plus lentement (58,7% en 2018 et 58,2% en 2021) par rapport à la tendance en zone urbaine (26,4% en 2018 et 24,6% en 2021). De même, le taux de pauvreté chez les femmes, quoiqu'étant en baisse (46,2% en 2018 et 44,1% en 2021), reste plus élevé que la moyenne nationale. Une tendance similaire est observée pour la pauvreté chez les enfants de moins de 15 ans (54,0% en 2018 et 52,4% en 2021).

Figure 2: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 1



Ces progrès sont le corolaire des bonnes performances du pays en matière de développement humain ; le Togo, avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,571 (sur un score maximum de 1,0), est désormais classé parmi les pays à IDH moyen<sup>11</sup> et occupe la deuxième place dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) derrière la Côte d'Ivoire.

## 2.2. ODD 2 : Faim zéro

Le score global du Togo pour l'ODD 2 est resté inchangé à 54,9 entre 2021 et 2025. Néanmoins, l'analyse des indicateurs montre des tendances encourageantes sur certaines dimensions. En effet, le taux de prévalence de la malnutrition est passé de 20,7% en 2018 à 17,4% en 2021. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie. Le rapport de la FAO sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde<sup>12</sup> indique que la prévalence de la malnutrition au Togo est désormais de 9,1% en moyenne sur la période 2022-2024. Cette performance s'explique principalement par une production nationale en hausse dans quasiment tous les secteurs.

<sup>9</sup> Le rapport du Macro Poverty Outlook de Octobre 2025 est disponible via le lien <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/bae48ff2fefc5a869546775b3f010735-0500062021/related/mpo-tgo.pdf>

<sup>10</sup> Selon le rapport de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2021) produit par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

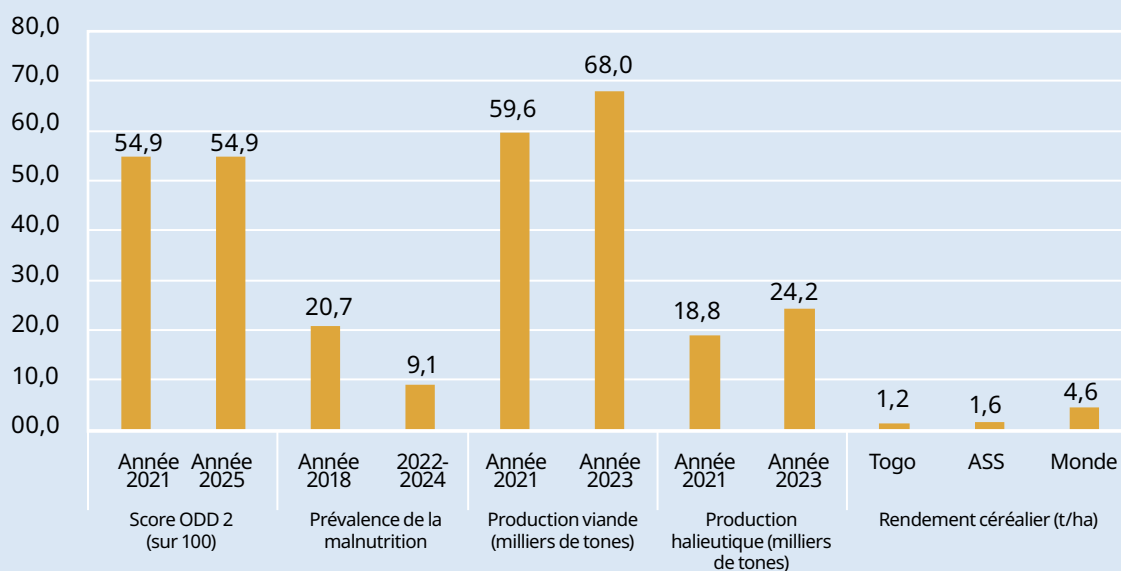
<sup>11</sup> Consulter le rapport sur le développement humain 2025 produit par le Programme des Nations Unies pour le Développement à l'adresse <https://www.undp.org/fr/togo/actualites/rapport-sur-le-developpement-humain-2025-le-togo-franchit-un-autre-seuil>

<sup>12</sup> Version interactive du rapport disponible via le lien suivant : <https://www.fao.org/interactive/hunger-map/en/>

Selon l'annuaire statistique national<sup>13</sup>, la production nationale de viande a augmenté de 14,1% par rapport à 2021 pour atteindre 68 mille tonnes en 2023 ; et la production nationale d'œufs a augmenté de 21,0% entre 2021 et 2023, atteignant 12,5 mille tonnes d'œufs de table. Au niveau de la production halieutique nationale, elle enregistre une hausse de 28,7% par rapport à 2021 et se chiffre à 24,2 mille tonnes en 2023. Cette production nationale est portée par la pêche artisanale maritime (15,8 mille tonnes en 2023) et la pêche continentale (6,7 mille tonnes en 2023) ; la pisciculture, quoiqu'étant marginale (1 568 tonnes en 2023), a connu une hausse de 87,8% de sa production par rapport à 2021.

Toutefois, la performance globalement stagnante au niveau de cet ODD est le fait (i) d'un rendement céréalier à l'hectare relativement bas (1,2 tonnes par hectare « t/ha » en 2022 contre 1,6 t/ha en moyenne en Afrique subsaharienne et 4,2 t/ha dans le monde), et (ii) d'une prévalence de l'obésité en hausse dans la population adulte, passant de 8,4% en 2016 à 11,6% en 2022. Les données de l'annuaire statistique national indiquent que le rendement céréalier à l'hectare est meilleur dans les régions Centrale (1,34 t/ha) et Plateaux (1,33 t/ha) que dans les régions de Kara (0,83 t/ha) et Maritime (0,92 t/ha).

Figure 3: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 2



Note : ASS signifie Afrique subsaharienne. Pour la prévalence de la malnutrition, la valeur moyenne sur trois années (2022-2024) est calculée par la FAO.

### 2.3. ODD 3 : Bonne santé et bien-être

Le Togo a amélioré son score au niveau de l'ODD 3 ; passant d'un score de 45,9 en 2021 à 47,7 en 2025. Cette performance est tirée principalement par la baisse (i) de la prévalence de la tuberculose (passant de 37 à 32 pour cent mille personnes entre 2019 et 2022), (ii) des nouvelles infections au VIH, passant de 3 200 en 2020 à 3 100 en 2024 et des décès liés au VIH-SIDA passant de 2 200 en 2020 à 1 800 en 2024, ainsi que (iii) de la mortalité des enfants de moins de 5 ans qui est passée de 66,9 pour mille naissances vivantes en 2019 à 60,4 en 2022 puis à 58,3 en 2023.

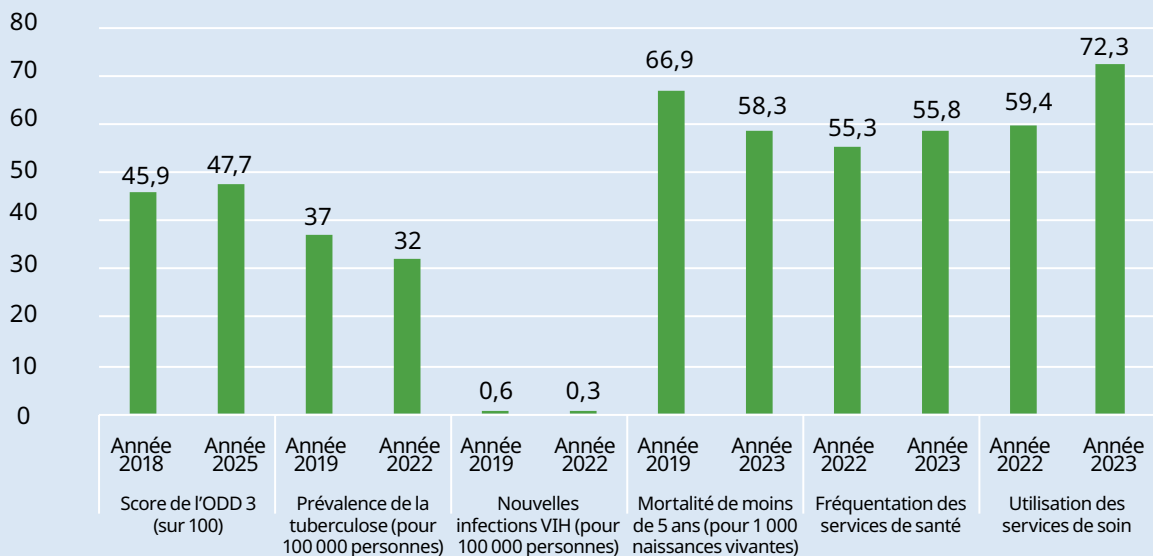
Cette amélioration est due à une meilleure utilisation des services de santé et un accroissement de leur disponibilité. En effet, les annuaires des statistiques sanitaires<sup>14</sup> de 2022 et 2023, le taux de fréquentation des services de santé est de 58,4% en 2023 contre 55,3% en 2022 et le taux d'utilisation des services de soins est passé de 59,4% en 2022 à 72,3% en 2023. De même, le taux d'achèvement des consultations prénatales est

<sup>13</sup> Annuaire 2023 téléchargeable sur la plateforme <https://inseed.tg/annuaires/>

<sup>14</sup> Les versions électroniques desdits annuaires sont consultables via l'adresse [https://sante.gouv.tg/wp-content/uploads/2025/01/Togo\\_Annuaire\\_Statistique\\_2023\\_Final\\_signee.pdf](https://sante.gouv.tg/wp-content/uploads/2025/01/Togo_Annuaire_Statistique_2023_Final_signee.pdf) pour l'édition 2023 et [https://sante.gouv.tg/wp-content/uploads/2024/04/Annuaire\\_Statistique\\_2022.pdf](https://sante.gouv.tg/wp-content/uploads/2024/04/Annuaire_Statistique_2022.pdf) pour l'édition 2022

de 63,6% en 2023 et l'on a trois accouchements sur quatre (75,1%) qui sont assistés par un personnel qualifié. En matière de santé maternelle, le 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2022 a montré que le ratio de mortalité maternelle est passé de 401 en 2013 à 366 pour 100 000 naissances vivantes 2022. La prévalence contraceptive s'est également améliorée, passant de 13% en 2013 à 24,9% en 2023. Cependant, les besoins non satisfaits en planification familiale restent encore élevés (25% en 2024). L'indice synthétique de fécondité a quant à lui baissé de 4,8 à 4,3 entre 2013 et 2023.

Figure 4: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 3

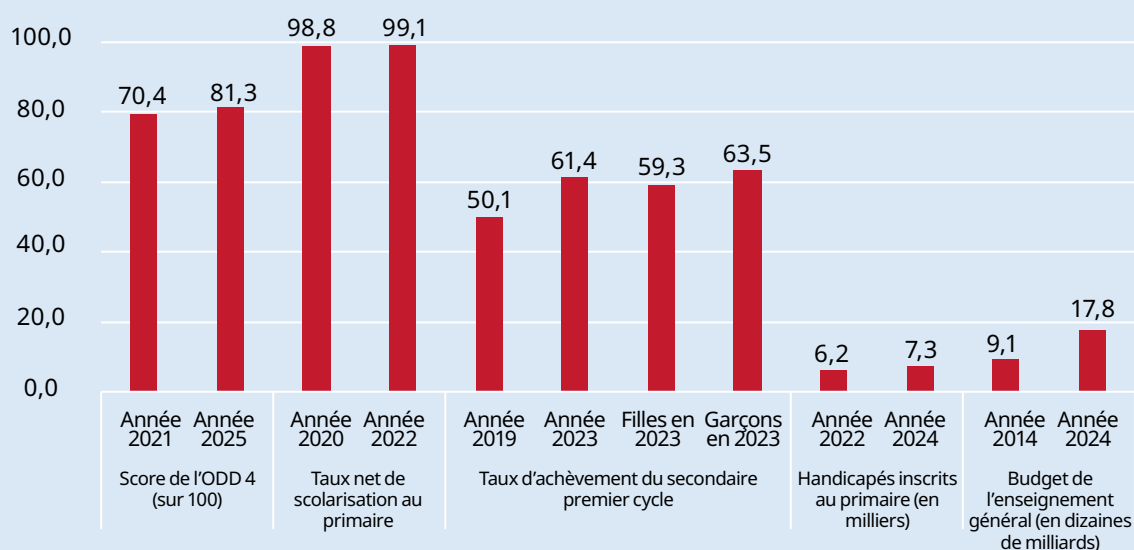


#### 2.4. ODD 4 : Education de qualité

Le score global de l'ODD 4 est de 81,3 en 2025 contre 79,4 en 2021. La bonne performance du Togo se traduit par un taux net de scolarisation au primaire qui est de 99,1% en 2022 contre 98,8% en 2020, et un taux d'achèvement du secondaire premier cycle qui est passé de 50,1% en 2019 à 61,4% en 2023. De plus, les données des annuaires statistiques de l'éducation<sup>15</sup> de 2025 indiquent que la parité filles-garçons est atteinte dans la scolarisation et l'achèvement du primaire, de même qu'en terme d'accès au premier cycle du secondaire. Quant au taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, il est de 49,6% pour les filles contre 51,6% pour les garçons. Enfin, l'éducation est de plus en plus inclusive, avec 7 482 enfants handicapés inscrits au primaire en 2025 contre 6 203 en 2022.

Ces résultats sont la conséquence d'importants efforts consentis par le Gouvernement et les partenaires au développement en matière d'infrastructures éducatives. Le budget de l'enseignement général au Togo a presque doublé en dix années, passant de 89,27 milliards de F CFA en 2015 à 183,21 milliards de F CFA en 2025. Par suite, les écoles sont plus accessibles, avec 85,92% des écoles primaires qui sont accessibles en toute saison en 2025 contre 51,6% en 2022. Les conditions d'apprentissage s'améliorent ; avec 61,67% des écoles primaires qui ont une adduction en eau, 65,8% disposant de latrines, et 24,99% qui sont électrifiées en 2025 contre respectivement 39,7%, 58,2% et 14,5% en 2022.

Figure 5: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 4



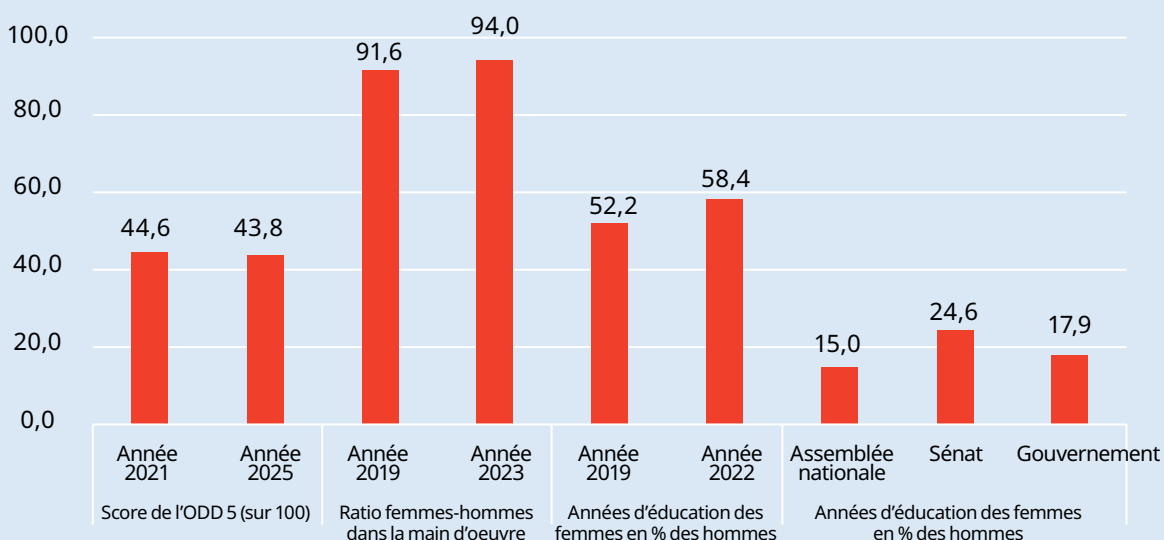
## 2.5. ODD 5 : Égalité entre les sexes

En matière d'égalité des sexes, le score global du Togo est de 43,8 en 2025 contre 44,6 en 2021. Cette tendance stagnante est liée à l'absence d'évolution significative pour la plupart des indicateurs de cet ODD. L'on note que seul le ratio femmes-hommes dans la participation à la main d'œuvre s'est amélioré significativement en passant de 91,6% en 2019 à 94,0% en 2023. Le ratio du nombre moyen d'années d'éducation des femmes en pourcentage de celui des hommes s'est amélioré, passant 52,2% en 2019 à 58,4% en 2022.

La représentation féminine dans les instances politiques de décision reste faible et le gap semble se creuser davantage ; l'on a 15,0% de femmes à l'Assemblée nationale et 24,6% de femmes au Sénat<sup>16</sup> ; et au niveau des portefeuilles ministériels, le nouveau Gouvernement d'octobre 2025 compte 5 femmes sur 28 ministres<sup>17</sup>, contre 10 femmes sur les 35 ministres pour le Gouvernement précédent.

Même si les données ne sont pas encore disponibles pour démontrer l'impact, il faut relever qu'on note une forte mobilisation nationale pour la lutte contre les VBG. Le pays a aussi augmenté le nombre de centres de prise en charge des victimes de VBG.

Figure 6: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 5



<sup>16</sup> Chiffres extraits de la plateforme <https://data.ipu.org/fr/parliament/TG/TG-LC01/data-on-women/>

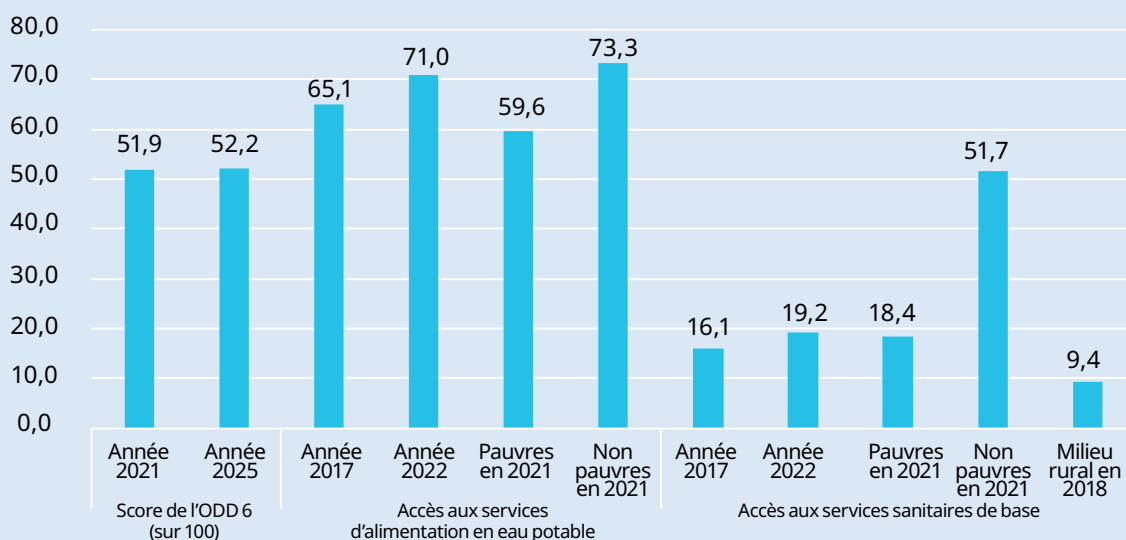
<sup>17</sup> La composition exhaustive du Gouvernement est accessible via le lien <https://presidenceconseil.gouv.tg/2025/10/08/premier-gouvernement-de-la-cinquieme-republique-une-nouvelle-ere-institutionnelle-placee-sous-le-signe-de-linnovation/>

## 2.6. ODD 6 : Eau potable et assainissement

En matière d'eau potable et d'assainissement, le score global en 2025 est de 52,2 contre 51,9 en 2021. L'analyse par indicateur montre que la proportion de la population ayant accès aux services d'alimentation en eau potable est passé de 65,1% en 2017 à 71,0% en 2022. Selon le rapport de l'EHCVM 2021, ces taux sont de 59,6% pour les ménages pauvres contre 73,3% pour les ménages non-pauvres en 2021. En milieu rural en 2018, les chiffres de l'annuaire statistique national indiquent que seuls 5,5% des ménages avaient un robinet soit dans la cour, soit dans le logement ; tandis que la majorité s'approvisionnait en eau de boisson à un borne fontaine (31,1%), chez les voisins (23,2%), à une source non protégée (12,9%), ou utilisait de l'eau en sachet (12,6%).

Quant à l'accès aux services sanitaires de base, le taux national est passé de 16,1% en 2017 à 19,2% en 2022. Par ailleurs, selon le rapport de l'EHCVM 2021, la proportion de ménages pauvres ayant accès à des toilettes jugées saines est de 18,4% contre 51,7% chez les ménages non pauvres. En milieu rural, seuls 9,4% des ménages avaient accès à des toilettes saines en 2018.

Figure 7: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 6



Ces avancées sont le fait d'un engagement soutenu du Gouvernement et des partenaires au développement matérialisé par le Plan National de Dotation en Eau Potable et le Plan Directeur de l'Eau pour le Grand Lomé qui visent un accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030<sup>18</sup>.

## 2.7. ODD 7 : Energie propre et accessible

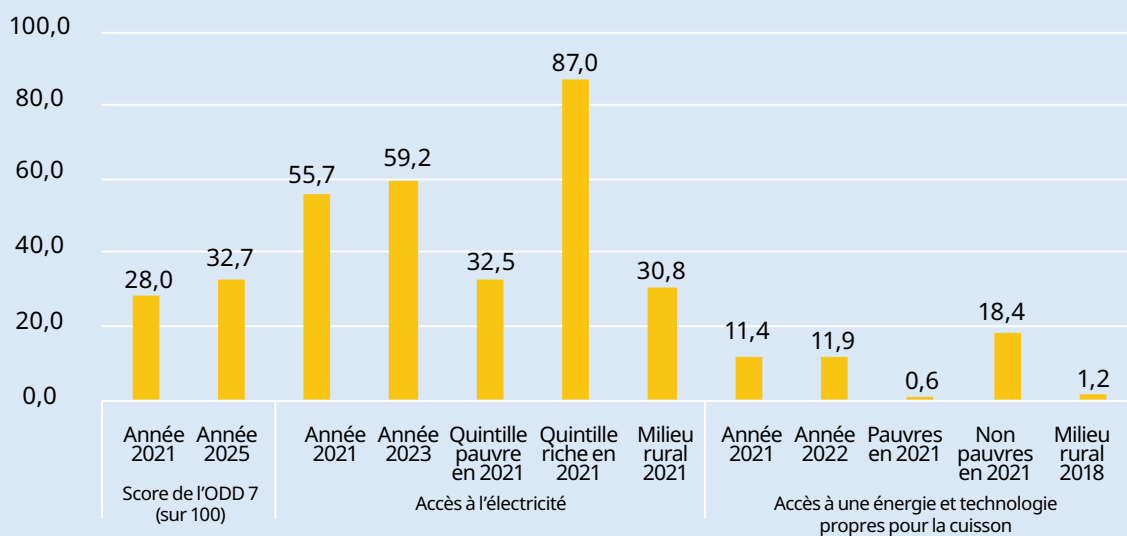
Le score global du Togo pour l'ODD 7 est passé de 28,0 en 2021 à 32,7 en 2025. Cette évolution est due à (i) une amélioration du taux d'accès à l'électricité qui est passé de 55,7% en 2021 à 59,2% en 2023, et (ii) une hausse du taux d'accès à une énergie propre et une technologie propre pour la cuisson, passant de 11,4% en 2021 et à 11,9% en 2022. Quant au taux d'électrification, il a atteint 75% en 2025<sup>19</sup> contre 70,04% en 2025<sup>20</sup>. Selon le rapport de l'EHCVM 2021, l'accès à l'électricité reste assez faible dans le quintile le plus pauvre (32,5%) par rapport au quintile le plus riche où il est de 87,0%. De plus, le taux d'accès à l'électricité est estimé à 30,8% en milieu rural en 2021 contre 92,4% dans le Grand Lomé et 82,5% en milieu urbain hors Lomé. Quant au taux d'utilisation du gaz butane pour la cuisson, il est de 0,6% pour les ménages pauvres et de 18,4% pour les ménages non pauvres. En milieu rural en 2018, seuls 1,2% des ménages utilisaient le gaz butane pour la cuisson. Enfin, il convient de noter qu'en 2020, la part d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie s'élève à 11,3%.

<sup>18</sup> Voir la plateforme du Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement via le lien <https://eau.gouv.tg/progression-de-lacces-a-leau-potable-au-togo/>

<sup>19</sup> Statistiques publiées sur la plateforme <https://www.republiquetogolaise.com/energies/1212-11407-energies-le-taux-d-electrification-national-passe-desormais-a-75>

<sup>20</sup> Rapport annuel de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) de 2024 disponible via la plateforme [https://www.arse.tg/wp-content/uploads/2026/02/Rapport-Activites-ARSE-2024\\_13022026.pdf](https://www.arse.tg/wp-content/uploads/2026/02/Rapport-Activites-ARSE-2024_13022026.pdf)

Figure 8: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 7



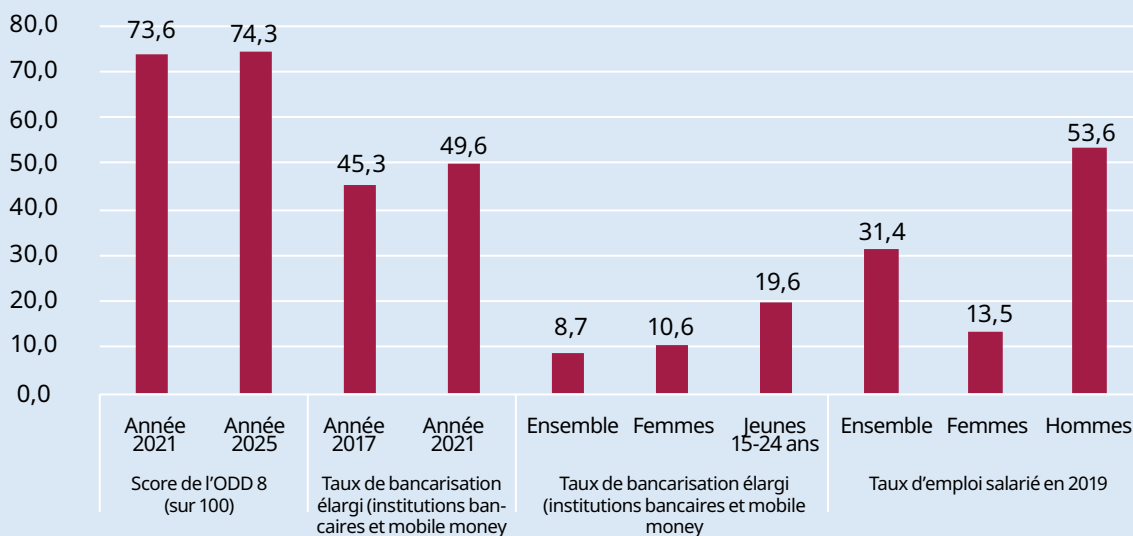
Afin d'accélérer l'atteinte de cet ODD, le Gouvernement a élaboré et adopté en septembre 2025, le Pacte National Energie<sup>21</sup> qui vise, à l'aide d'un financement estimé à trois (3) milliards de US\$, l'accès universel à l'électricité, un taux de 80% de couverture en solutions de cuisson propre, et au moins 50% d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2030.

## 2.8. ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Le score global du Togo pour l'ODD 8, quoique relativement élevé (74,3 sur 100 en 2025), a connu une hausse par rapport à son niveau de 2021 où il était de 73,6. Ce score est dû à des objectifs atteints pour quatre indicateurs sur 8, et à une bonne performance au niveau de la bancarisation ; la proportion des 15 ans et plus ayant un compte dans une institution financière ou de mobile money est passée de 45,3% en 2017 à 49,6% en 2021.

L'indicateur de chômage est globalement au vert ; mais certains défis demeurent. Le taux de chômage élargi, qui intègre le sous-emploi et les chômeurs découragés, est estimé à 8,7% en 2019 dans l'annuaire statistique national de 2023. Le chômage au sens élargi touche plus les femmes (10,6%) et les jeunes de 15-24 ans (19,6%). De plus, l'emploi salarié ne représente que 31,4% des emplois au Togo, avec un taux de salarisation de l'emploi des femmes (13,5%) quatre fois plus faible que celui des hommes (53,6%).

Figure 9: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 8



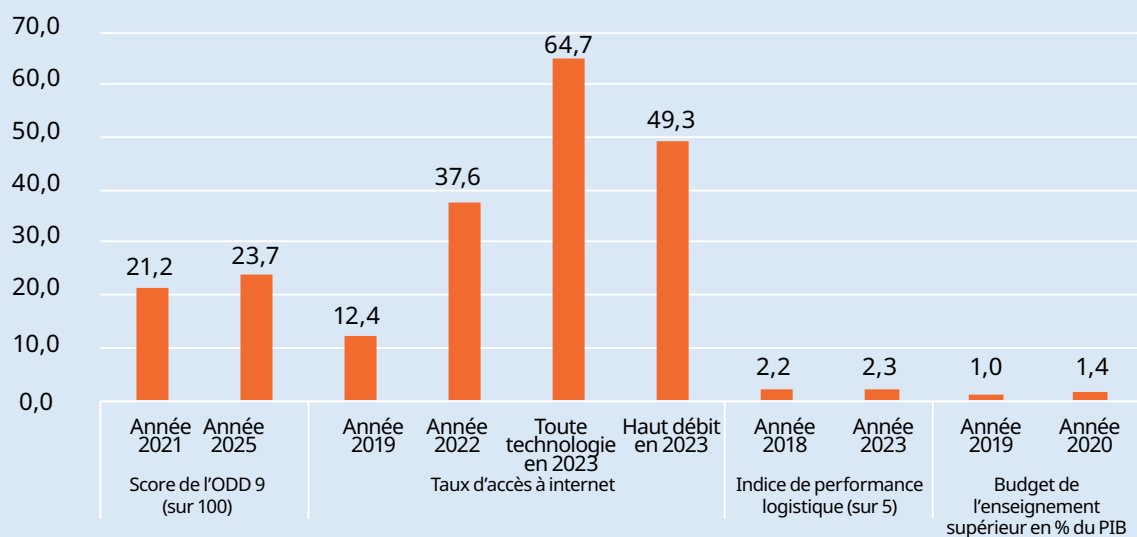
21 La version électronique du Pacte National Energie pour la République Togolaise est disponible via le lien <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/b63f7d640bbb799b4b65c6efe50add4e-0010012025/original/Togo-National-Energy-Compact-Mission-300.pdf>

## 2.9. ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

Le score global du Togo pour l'industrie, l'innovation et les infrastructures est en hausse passant de 21,2 en 2021 à 23,7 en 2025. Cette performance est due à (i) un taux d'accès à internet de 37,6% en 2022 contre 12,4% en 2019, (ii) un indice de performance logistique de 2,3 (sur 5) en 2023 contre 2,2 en 2018, et (iii) à des dépenses en recherche et développement (R&D) qui stagnent à 0,2% du PIB. De même, l'annuaire statistique national indique que la part du budget de l'enseignement supérieur dans le PIB est passé de 1,36% en 2019 à 0,96% en 2020. Quant au taux de pénétration d'internet selon les chiffres de l'annuaire statistique national, il est de 64,7% en 2023 contre 59,2% en 2021 pour l'internet toute technologie, et de 49,3% en 2023 contre 38,0% en 2021 pour le haut débit.

Malgré ces performances, le score global du Togo pour l'industrie, l'innovation et les infrastructures reste faible au regard des ambitions de transformation nationale.

Figure 10: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 9



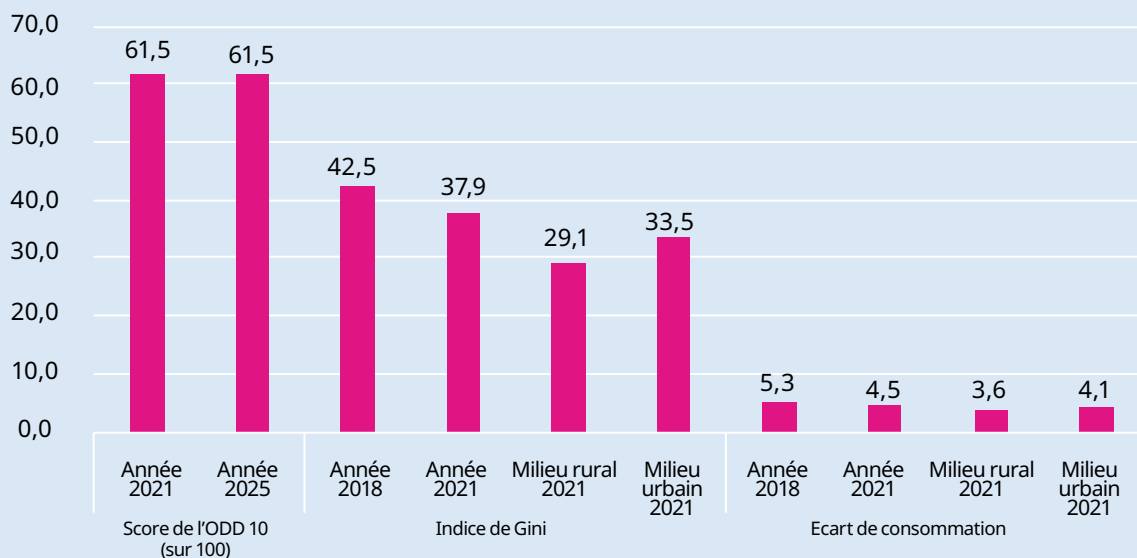
## 2.10. ODD 10 : Inégalités réduites

Les niveaux d'inégalité ont baissé au sein des milieux de résidence, quoique les écarts entre milieu n'ont pas changé. Le score global du Togo en ce qui concerne l'ODD 10 est resté à 61,5 entre 2021 et 2025. L'indice de Gini<sup>22</sup> qui mesure les inégalités de revenu est estimé à 37,9 en 2021 contre 42,5 en 2018. Le rapport de l'EHCVM 2021 indique également que l'indice de Gini calculé pour les dépenses de consommation des ménages est de 34,4 en 2021 contre 38,1 en 2018. Même si elles baissent sensiblement au même rythme, les inégalités sont plus prononcées en milieu urbain (Gini de 33,5 en 2021 contre 37,2 en 2018) qu'en milieu rural (Gini de 29,2 en 2021 contre 33,1 en 2018). De même, l'écart de consommation, mesurant le nombre de fois la consommation moyenne des 10% les plus riches est supérieure à celle des 10% les plus pauvres, est passé de 5,3 en 2018 à 4,5 en 2021. Cet écart est plus faible en milieu rural (4,4 en 2018 et 3,6 en 2021) qu'en milieu urbain (4,9 en 2018 et 4,1 en 2021).

22

L'indice de Gini est un indicateur qui varie entre 0 et 100 ; et plus il est proche de 0, moins les inégalités sont prononcées tandis que plus il est proche de 100 et plus les inégalités sont fortes.

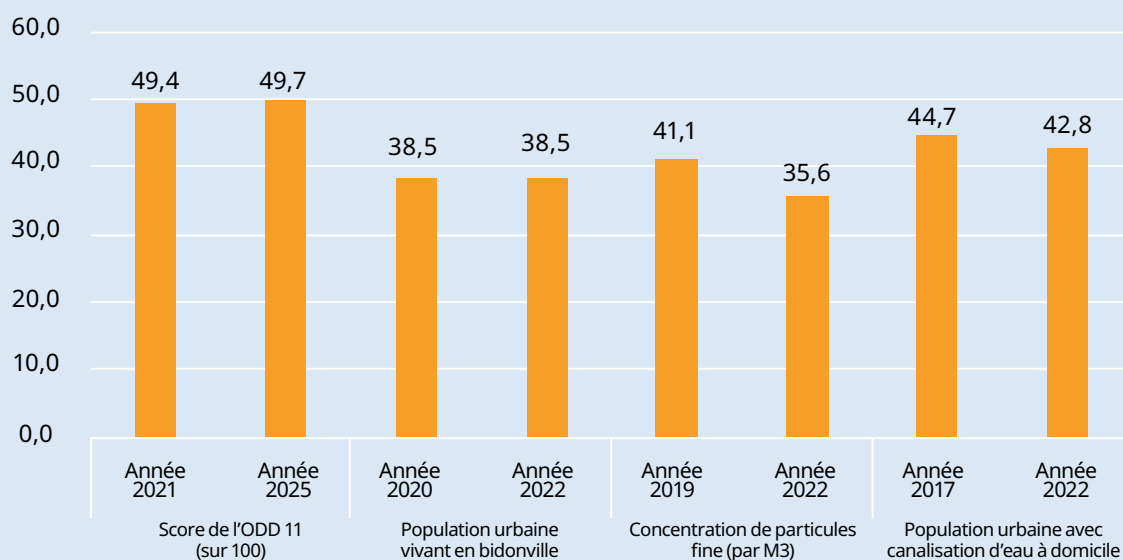
Figure 11: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 10



## 2.11. ODD 11 : Villes et communautés durables

Le score du Togo pour l'ODD 11 a augmenté entre 2021 et 2025, passant de 49,4 à 49,7. L'analyse des indicateurs de cet ODD montre que la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles reste élevée, 38,46% en 2022 contre 38,50% en 2020. De même, la concentration de particules fines est passée de 41,1 par m<sup>3</sup> en 2019 à 35,6 par m<sup>3</sup> en 2022. On note que le taux de desserte en eau potable est de 72% en milieu urbain en 2024<sup>23</sup>. Toutefois, l'accès de la population urbaine à une source d'eau améliorée via canalisation à domicile est de 42,8% en 2022 contre 44,7% en 2017.

Figure 12: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 11



Afin d'accélérer l'atteinte de l'ODD 11, le Gouvernement et les partenaires au développement ont plusieurs initiatives en cours d'élaboration ou d'exécution, notamment le Programme de Développement Urbain des Grandes Agglomérations du Togo<sup>24</sup> (DUGAn) en cours d'élaboration et qui vise à moderniser les grandes villes

<sup>23</sup> Statistiques du ministère en charge de l'eau, voir la plateforme <https://eau.gouv.tg/>

<sup>24</sup> Pour plus d'information, consulter la page <https://www.republiquetogolaise.com/infrastructures/1311-11295-developpement-urbain-un-programme-bientot-deploye-dans-les-grandes-agglomerations-du-togo>

en améliorant les infrastructures de base, l'accès aux services urbains essentiels, le cadre de vie, la mobilité de la population, l'assainissement, l'attractivité économique et la résilience climatique. Il convient également de mentionner le projet de construction de 20 000 logements (dénommé projet P7) inscrit dans la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2020-2025.

**2.12. ODD 12 : Production et consommation responsables**

Le Togo, avec un score de 96,0 sur 100 en 2025, a quasiment atteint la cible pour l'ODD 12. Toutefois, l'émission de nitrogène due au processus de production est de 12,2 Kg par tête en 2024 et les exportations de déchets plastiques sont de 0,1 Kg par tête en 2023<sup>25</sup>.

**2.13. ODD 13 : Action climatique**

L'ODD 13 est quasiment atteint au Togo, avec un score de 98,9 en 2025. Le point d'attention à ce niveau concerne les émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie fossile et à la production de ciment qui sont de 0,3 tonne de CO2 par tête en 2022.

Dans cette dynamique, le Togo s'est doté, en avril 2025, d'une loi de lutte contre les changements climatiques<sup>26</sup> qui établit un cadre juridique et institutionnel pour un développement résilient aux changements climatiques et à faibles émissions

de carbone, définit et développe des outils et mécanismes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Le Togo a rehaussé son ambition à travers la révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Il a également décentralisé son PNA en dotant en 2025 les cinq régions économiques du pays de leur Plan Régional d'Adaptation aux changements climatiques (PRA) dans l'optique de capturer dans son action climatique, les spécificités infranationales pour mieux renforcer résilience des communautés vulnérables.

**2.14. ODD 14 : Vie aquatique**

Le score du Togo pour l'ODD 14 est resté inchangé à 70,9 sur 100 entre 2021 et 2025. Quoique la plupart des indicateurs de cet ODD sont en bonne voie, le principal défi reste au niveau de la santé des océans sous juridiction nationale. L'indice de santé des océans est de 19,4 (sur 100) en 2023.

**2.15. ODD 15 : Vie terrestre**

Le score du Togo pour l'ODD 15 est passé de 77,8 en 2021 à 78,6 en 2025. Cette bonne performance est due à (i) un taux de protection des sites importants pour la biodiversité qui est de 79,5% en 2023 contre 75% en 2019, (ii) un indice de survie des espèces en voie de disparition de 0,87 (sur 1) en 2024, et (iii) un taux de déforestation permanente qui est passé de 0,7% en 2018 à 0,5% en 2022.

Figure 13: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 15



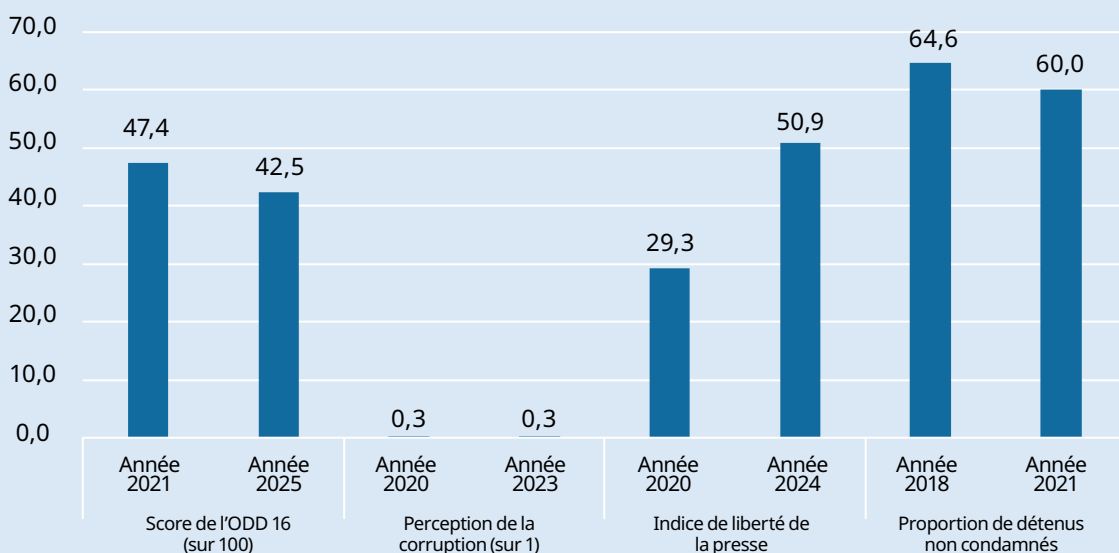
<sup>25</sup> Données extraites du rapport 2025 sur les Objectifs de Développement Durable, accessible via <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2025.pdf>

<sup>26</sup> Cette loi publiée au Journal Officiel de la République Togolaise est accessible via le lien [https://www.labase-lextenso.fr/sites/lextenso/files/lextenso\\_upload/l\\_togo\\_l\\_ndeg\\_2025-006\\_14\\_avr\\_2025\\_portant\\_lutte\\_contre\\_les\\_changements\\_climatiques.pdf](https://www.labase-lextenso.fr/sites/lextenso/files/lextenso_upload/l_togo_l_ndeg_2025-006_14_avr_2025_portant_lutte_contre_les_changements_climatiques.pdf)

## 2.16. ODD 16 : Justice, paix et institutions fortes

Le Togo enregistre une légère baisse de son score pour l'ODD 16, passant de 47,4 en 2021 à 42,5 en 2025. Cette tendance est principalement due à (i) une perception de la corruption qui reste forte, indice de 0,31 (sur 1 avec des scores élevés indiquant une bonne performance) en 2023 contre 0,29 en 2020, (ii) un indice de liberté de la presse qui est passé de 29,3 (sur 100) en 2020 à 50,9 en 2024 puis à 48,0 en 2025, et (iii) une proportion de détenus non condamnés qui est passée de 64,6% en 2018 à 60,0% en 2021.

Figure 14: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 16

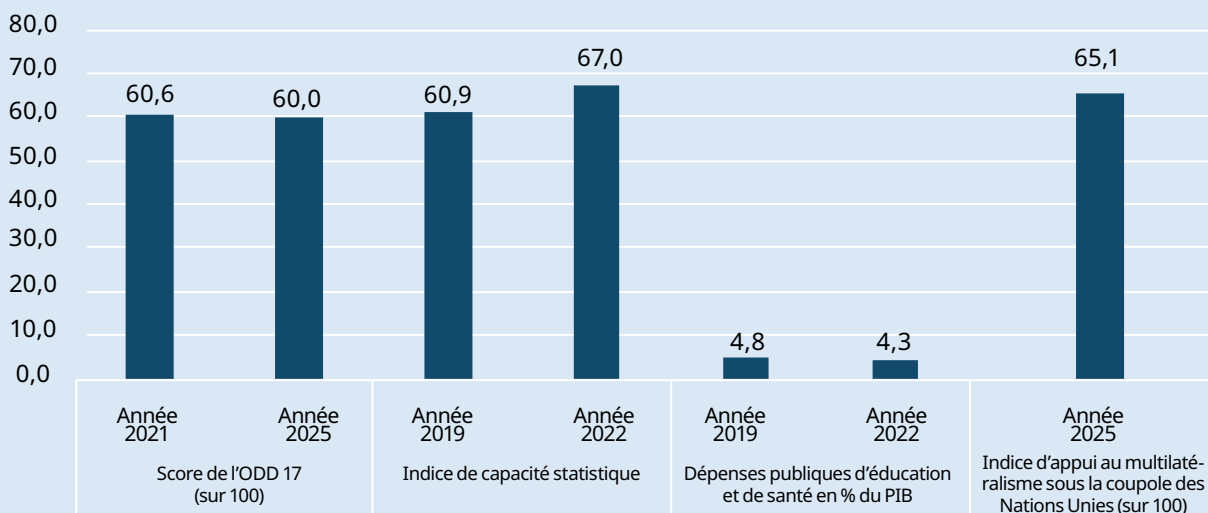


Conscient de ces gaps, le Gouvernement, en plus des mesures déjà existantes pour la lutte contre la corruption, a lancé en juillet 2025, l'initiative d'intégration dans les curricula scolaires, de modules d'éducation à l'éthique, à la responsabilité et à la citoyenneté<sup>27</sup> en vue d'inculquer la bonne gouvernance déjà à l'école.

## 2.17. ODD 17 : Partenariat

Le score du Togo pour l'ODD 17 enregistre une quasi-stagnation à 60 en 2025 par rapport à son niveau de 2021. L'analyse par indicateur montre que l'indice de capacité statistique du Togo est passé de 60,9 (sur 100) en 2019 à 67,0 en 2022. De même, l'indice d'appui au multilatéralisme sous la coupole des Nations Unies est de 65,1 (sur 100) en 2025. Toutefois, la part des dépenses publiques d'éducation et de santé dans le PIB est passée de 4,8% en 2021 à 4,3% en 2022.

Figure 15: Dynamique des principaux indicateurs relatifs à l'ODD 17



# III. PRINCIPE DE « NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ »

Le principe de « Ne Laisser Personne de Côté » ou en anglais « Leave No One Behind (LNOB) » vise à garantir l'égalité des chances à toutes et à tous, en mettant au centre des questions de développement, les intérêts des personnes les plus vulnérables et les plus exposées aux privations, à la stigmatisation et aux risques. Selon la typologie de leurs vulnérabilités, les politiques et appuis nécessaires pour garantir l'égalité des chances peuvent varier significativement.

## 3.1. Extrême pauvreté

Les extrêmes pauvres, définis dans le profil de pauvreté 2018-2021 comme les personnes dont les dépenses alimentaires journalières n'atteignent pas le seuil de 1,9 US\$ en parité de pouvoir d'achat 2011, représentent 22,0% de la population togolaise en 2021 contre 23,1% en 2018. Le milieu rural abrite 89,0% des extrêmes pauvres et la répartition par région indique que les régions des Savanes (29,9%) et des Plateaux (19,6%) concentrent environ la moitié des extrêmes pauvres du pays. De plus, un individu extrême pauvre sur deux (50,1%) est âgé de moins de 15 ans et 53,2% d'entre eux sont des femmes. Les ménages extrêmes pauvres sont de grande taille (84,9% ont une taille d'au moins 5 personnes), et dirigés par des chefs qui travaillent principalement dans l'agriculture (69,1%), et qui n'ont aucun niveau d'instruction (52,0%) ou ont un niveau d'étude primaire (28,9%).

## 3.2. Chômage

Les chômeurs, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui sont disponibles pour travailler et qui recherchent un emploi, ainsi que les chômeurs découragés (chômage élargi), c'est-à-dire ceux parmi les chômeurs qui ne recherchent plus activement d'emploi représentent respectivement 2,2% et 19,4% de la main d'œuvre en 2021 selon le rapport générique de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2021. Même si le taux de chômage est plus élevé dans le Grand Lomé (4,3%) et parmi les personnes de niveau d'étude supérieur (8,1%), le taux de chômage élargi est plus prononcé dans les régions de la Kara (21,8%) et des Savanes (37,6%), parmi les jeunes de 15 à 24 ans (46,6%) et les personnes sans niveau d'instruction (27,5%). Cette situation fait que 45,3%

des chômeurs sont indifférents au type d'emploi et au secteur d'activité.

## 3.3. Handicap

Les données du recensement de la population 2022 au Togo indiquent que 10,7% de la population présente au moins un handicap, avec l'albinisme qui touche 1,9% de la population. En particulier, l'analyse diagnostic de la stratégie nationale d'éducation inclusive indique que les écoles primaires du Togo comptaient 7 482 élèves handicapés en 2025 ; et ce chiffre atteint 10 426 pour le secondaire premier cycle. A cet effet, une stratégie nationale d'éducation inclusive 2025-2030 a été adoptée en 2024 au Togo avec pour objectifs d'améliorer les conditions de scolarisation des personnes handicapées dans tous les cycles d'enseignement. De plus, le Togo s'est engagé<sup>28</sup>, en avril 2025 lors du sommet mondial sur le handicap, à opérationnaliser l'assurance maladie universelle pour les personnes handicapées, à ratifier la charte africaine relative aux droits des personnes handicapées, et à adopter la loi révisée relative à la protection sociale des personnes handicapées. Dans cette dynamique, le protocole de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées a été adopté par l'Assemblée nationale le 31 décembre 2025.

## 3.4. Personnes âgées

Les personnes du 3ème âge, c'est-à-dire les 60 ans et plus, représentent 5,9% de la population au Togo selon les résultats du recensement de la population de 2022. Ces personnes sont majoritairement des femmes (57,7%) et vivent en milieu rural (62,2%). Le profil de pauvreté 2018-2021 indique que 18,0% des personnes du 3ème âge sont des extrêmes pauvres en 2021. Par ailleurs, le taux de morbidité chez les 60 ans et plus est de 46,8% avec un taux plus élevé chez les femmes (52,7%) que chez les hommes (39,2%) et seuls 6,0% d'entre eux sont couverts par une assurance maladie.

## 3.5. Réfugiés et déplacés internes

Les statistiques de UNHCR<sup>29</sup> pour le mois d'octobre 2025 indiquent que le Togo accueille au total 57 246 réfugiés ou demandeurs d'asile enregistrés dont 89,6% dans la région des Savanes et 72% dans les milieux ruraux. Ces personnes sont majoritairement

28

Lien vers la synthèse du Gouvernement <https://actionsociale.gouv.tg/le-togo-au-coeur-du-3eme-sommet-mondial-sur-le-handicap-a-berlin/>

29

Statistiques disponibles dans le bulletin mensuel dont le lien est <https://data.unhcr.org/ar/documents/download/119740>

originaires du Burkina Faso (83,6%), de sexe féminin (60%), et âgées de moins de 17 ans (56%), avec 50% en âge scolaire. Par ailleurs, il convient de noter que 5% des réfugiés ou demandeurs d'asile sont âgés de 60 ans ou plus et que 22% sont des personnes à besoins spécifiques. En outre, il convient de noter que le pays comptait, à fin octobre 2025, environ 10 171 personnes déplacés internes.

### 3.6. Personnes victimes de violence

La fiche d'information Togo-2025 de l'Organisation Mondiale contre la Torture<sup>30</sup> (OMCT) indique que les prisons togolaises affichent un taux d'occupation moyen de 222% avec 70,9% de personnes en détention provisoire. Les données disponibles font état de défis persistants en matière de conditions de détention et de délais de procédure. Les autorités ont engagé des mesures<sup>31</sup>, notamment l'extension de centres d'écoute et de one-stop centers pour les survivantes de VBG (9 100 femmes victimes de VBG

ont été enregistrées et prises en charge dans les centres d'écoute entre 2021 et 2025), ainsi que des actions de désengorgement judiciaire. Ces initiatives montrent la volonté du pays de veiller efficacement à la protection de toutes et de tous. Ces efforts sont appuyés par les partenaires selon les priorités nationales. La création d'une dizaine de nouveaux centres d'écoute et de trois « one stop centers » pour la prise en charge des VBG, ainsi que de deux centres d'accès au droit et à la justice pour les enfants en 2020 montre la volonté du pays de veiller efficacement à la protection de toutes et de tous. Par ailleurs, selon l'annuaire statistique de l'éducation en 2024, l'on note que 12,2% et 17,8% des abandons scolaires de filles respectivement au premier et second cycle de l'enseignement secondaire sont dus à la grossesse. Mesurant l'ampleur du phénomène, le Gouvernement a lancé en mai 2025, une campagne nationale<sup>32</sup> de lutte contre les grossesses et mariages précoces afin d'accentuer la lutte.

30 La fiche est téléchargeable via le lien <https://www.omct.org/site-resources/files/factsheets/Factsheet-Togo.FR.2025-3.pdf>

31 L'on note la création d'une dizaine de nouveaux centres d'écoute et de trois « one stop centers » pour la prise en charge des VBG, ainsi que de deux centres d'accès au droit et à la justice pour les enfants en 2020.

32 Le compte rendu du lancement est disponible via le lien <https://actionsociale.gouv.tg/togo-mariages-et-grossesses-precoces-le-gouvernement-accentue-la-lutte-contre-ces-fleaux/>

# IV. FACTEURS DE RISQUE POUR L'ATTEINTE DES ODD

Le Togo fait face à des facteurs existants ou émergents qui peuvent freiner la dynamique de sa marche vers l'atteinte des ODD.

## 4.1. Politique et sécurité

La mise en œuvre de la nouvelle Constitution s'accompagne de débats au sein de l'espace politique et citoyen. Dans ce contexte, certains acteurs de politique et organisations de la société civile ont ajusté leur niveau de participation aux cadres de concertation. Ces évolutions mettent en évidence la nécessité de poursuivre et de renforcer un dialogue inclusif et continu, en cohérence avec les priorités nationales. A cela s'ajoute le poids de la situation d'insécurité couplée aux fortes migrations enregistrées dans le nord du pays. Cette situation crée des instabilités qui peuvent peser sur l'appréciation du pays à l'international, et donc freiner les investissements étrangers et la dynamique économique du pays. De plus, elle crée des tensions sur les ressources de l'Etat du fait des actions nécessaires à la sécurisation et à la résilience des populations des zones touchées.

Dans le cadre de la nouvelle Constitution, le Président du Conseil détient le pouvoir exécutif. Dans son discours sur l'état de la Nation en décembre 2025 devant le Congrès, le Président du Conseil a déclaré que les collectivités territoriales constituent désormais les partenaires privilégiés du Gouvernement. Ce rôle sera revalorisé par le transfert de compétences et de ressources budgétaires leur permettant de jouer un rôle de développement qui fait participer les citoyens à la base. Deux niveaux de décentralisation, la commune et la région, sont désormais opérationnels avec des instances dirigeantes renouvelées en avril et juillet 2025. Lors de la mise en œuvre de cette nouvelle orientation des politiques de développement, il est important de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs (administration centrale, autorités déconcentrées, régions, communes), d'éliminer les risques de surcoûts administratifs, d'assurer la cohérence des politiques, et de contrôler les disparités régionales ou communales afin de garantir l'efficacité et l'inclusivité de l'action de développement.

## 4.2. Contraction de l'aide publique au développement

L'une des menaces les plus importantes portant sur l'atteinte des ODD est désormais la réduction de l'Aide Publique au Développement (APD). Avec les

réductions majeures de l'aide au développement des Etats Unis, suivies par l'Allemagne, le Royaume-Uni, et la France, l'aide publique au développement s'est contractée de 9% en 2024. Ces réductions devraient s'accroître pour atteindre 17% en 2025<sup>33</sup>. Cette baisse devrait atteindre 28% en Afrique subsaharienne, et toucher le secteur de la santé à hauteur de 33% pour ce qui concerne l'APD bilatérale. Cette situation constitue une menace majeure, surtout pour des pays dépendant fortement de l'aide pour les secteurs aussi sensibles que l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté et les vulnérabilités.

## 4.3. Niveau de la dette

Le niveau de la dette et la faiblesse de la mobilisation des ressources internes constituent également des facteurs de risque importants, surtout dans un contexte de raréfaction de l'aide publique au développement. Quoiqu'en dessous de la norme communautaire en 2024 (69,2% selon les chiffres du Ministère en charge des finances), le Togo affiche un niveau de dette en pourcentage du PIB (estimé à 71,9% du PIB en 2025 et projeté à 70,6% du PIB en 2026 par le FMI) et de déficit en pourcentage du PIB (estimé à 7,6% du PIB en 2025 et projeté à 3,0% du PIB en 2026 par le FMI) qui sont tous deux au-dessus des seuils communautaires en 2025. L'on note que le service de la dette extérieure en pourcentage des exportations est estimé<sup>34</sup> à 14,8% en 2025. Cette situation pourrait, si la tendance à la hausse se poursuit, restreindre les capacités du pays à financer le développement.

## 4.4. Démographie

Le contexte sociodémographique du Togo peut constituer un facteur de risque important. Selon les données du recensement de la population 2022, l'on a 59% des 8 095 498 habitants du Togo qui ont moins de 25 ans. Cette population est constituée à 51,3% de femmes et à 57% de personnes en milieu rural. La fécondité reste élevée dans le pays avec en moyenne 4,1 enfants par femme. Cette structure de population accentue les défis liés à l'emploi, à l'accès aux infrastructures de base et aux opportunités économiques, et à la protection sociale des groupes vulnérables. Par ailleurs, la population croît à un rythme annuel moyen de 2,3% ; ce qui peut exacerber les pressions sur les infrastructures et opportunités car la population devra doubler dans 30 années avec ce rythme de croissance démographique.

<sup>33</sup> Voir le rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) de juillet 2025 via le lien [https://www.oecd.org/fr/publications/2025/06/cuts-in-official-development-assistance\\_e161f0c5/full-report.html](https://www.oecd.org/fr/publications/2025/06/cuts-in-official-development-assistance_e161f0c5/full-report.html)

<sup>34</sup> La dynamique de cet indicateur telle que projetée par le FMI en juin 2025 est disponible via le lien <https://www.imf.org/fr/news/articles/2025/06/30/pr25229-togo-imf-completes-the-second-review-under-the-ecf-arrangement-for-togo>

# V. DÉFIS TRANSFRONTALIERS ET SOUS-RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

L'environnement sous régional présente des défis et opportunités dont il convient de tenir compte pour l'accélération de l'atteinte des ODD.

## 5.1. Extrémisme et terrorisme

Bien que le nombre d'incidents soit en baisse, la situation sécuritaire dans le nord du Togo reste préoccupante, notamment dans la région des Savanes frontalière avec le Burkina Faso. Depuis 2019, cette région subit des incursions récurrentes de groupes extrémistes et terroristes ; engendrant des déplacements forcés de populations, de la méfiance entre communautés, et une pression plus forte sur les services sociaux de base et les ressources naturelles. Cette situation dégrade fortement la perception du pays et son classement à l'international. Le Togo est passé d'un score de 0 sur l'indice mondial du terrorisme en 2019 à un score de 5,0 (24ème rang) en 2024. En termes de stabilité, le Togo, avec un score de 81,1 (sur un total de 120 qui indique la plus grande instabilité) en 2024, occupe la 51ème place du Fragile States Index<sup>35</sup>.

Les conséquences sur le plan humain de cette instabilité sont multiples. Au 31 octobre 2025, le système national d'enregistrement des personnes déplacées de force à la suite du débordement de la crise du sahel dénombrait plus de 47 milles demandeurs d'asile et réfugiés dont environ 10 milles déplacés internes<sup>36</sup>. La pression démographique qui en découle accentue la vulnérabilité des communautés hôtes et accroît la compétition autour de ressources telles que les terres cultivables, l'eau et les forêts.

## 5.2. Piraterie maritime

Le Togo est confronté depuis quelques années à une recrudescence des actes de piraterie maritime dans ses eaux territoriales ; mettant à mal le trafic maritime pourtant vital pour son économie. Cette insécurité grandissante pourrait décourager les investisseurs domestiques et étrangers, freiner le commerce maritime et transfrontalier des marchandises ainsi que la mobilisation des recettes fiscales par le

Gouvernement. Par ailleurs, cette situation constitue un risque pour les pays voisins du Togo car de nombreux produits originaires ou destinés aux pays voisins (Bénin, Burkina Faso et Ghana) transitent par le Togo. La réexportation, le transit vers les voisins enclavés, et le transbordement maritime jouent un rôle important aussi bien dans l'économie togolaise que dans celles des pays voisins.

Pour rétablir un climat de confiance et de sécurité, le Togo renforce la sûreté maritime via une coopération accrue avec des partenaires régionaux et bilatéraux, conformément aux cadres existants dans le Golfe de Guinée, afin de sécuriser les chaînes logistiques essentielles à l'économie nationale et sous régionale. Il convient de noter à cet effet, les accords de coopération militaire ; notamment avec la Turquie<sup>37</sup> en 2021, et récemment avec la Russie en octobre 2025. Ces différentes initiatives permettront au Togo de renforcer son armée en formation et matériels contre les menaces sécuritaires.

## 5.3. Intégration régionale

Outre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), l'adoption et la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) dont le Togo est partie prenante vient renforcer l'intégration régionale du pays. La ZLECAf vise à promouvoir le commerce sur l'ensemble du continent africain et à créer un marché africain uni. Le Togo est pleinement engagé dans la mise en œuvre de la ZLECAf. En novembre 2025, l'évaluation<sup>38</sup> du Togo quant à sa capacité à assurer le suivi et le rapportage de la mise en œuvre de la ZLECAf révèle un score de 40,5 sur 100 ; indiquant des résultats encourageants. Le pays a procédé en octobre 2025 à la révision de sa stratégie ZLECAf après cinq années de mise en œuvre. Cette révision a été l'occasion d'actualiser les douze protocoles de mise en œuvre afin de tenir compte des nouvelles dynamiques et priorités nationales pour mieux tirer profit de ce marché commun.

35 Les données de l'indice sont disponibles sur la plateforme <https://fragilestatesindex.org>

36 Données sur les enregistrements des personnes déplacées de force à la suite du débordement de la crise du sahel, régions des savanes, Kara, centrale et plateaux, PURS, 31 octobre 2025

37 Voir <https://www.republiquetogolaise.com/securite/0309-5946-le-togo-et-la-turquie-lies-par-un-accord-cadre-de-cooperation-militaire>

38 Rapport disponible via le lien <https://www.republiquetogolaise.com/toutes-les-rubriques/union-africaine/zlecaf-le-togo-obtient-40-5-100-dans-l-evaluation-de-l-acbf>

# VI. MOBILISATION DES RESSOURCES

A cinq années de l'horizon des ODD, la question du financement du développement est au centre des réflexions stratégiques, encore plus dans un contexte de raréfaction de l'aide publique au développement.

## 6.1. Ressources du gouvernement et dette publique

Les recettes du gouvernement, hors dons, sont estimées à 16,6% du PIB en 2025 selon le FMI<sup>39</sup>. Les efforts du Gouvernement pour la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales sont jugés acceptables par les partenaires, et selon les projections, les recettes du gouvernement devraient atteindre 17,1% du PIB en 2026. Quant à la dette publique, elle est estimée au-dessus du seuil communautaire (fixé à 70% du PIB dans l'UEMOA) en 2026. Les efforts en faveur de l'assainissement des finances publiques sont à accélérer pour accroître l'efficacité budgétaire du pays.

Le partenariat entre le Gouvernement du Togo et les Institutions Financières Internationales (IFI) se poursuit et permet au pays d'accéder à des ressources plus importantes, notamment auprès du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque mondiale, et de la Banque Africaine de Développement (BAD). Les activités de revue de ces institutions indiquent des portefeuilles de crédits en bonne dynamique<sup>40</sup>. Il permet de garantir une mobilisation de ressources externes importantes pour le financement du développement. Sur les marchés financiers, le Togo est également actif. Au niveau de l'agence régionale de gestion et de promotion des titres publics de la zone UMOA (UMOA-titres), à fin novembre 2025, le pays a réalisé une quarantaine d'émissions de bons et obligations de trésor lui permettant de mobiliser environ 325 milliards de F CFA en 2025<sup>41</sup>.

Toutefois, des sources additionnelles de financement sont à explorer ; notamment les mécanismes d'échanges de la dette (debt swaps en Anglais) en faveur de l'éducation, la santé, le climat ou le

développement en général, les mécanismes de rééchelonnement de la dette pour accroître la capacité de mobilisation de ressource en réduisant le poids de la dette. Il convient également de noter que le pays n'a pas accès pour le moment à des marchés et des ressources tels que les eurobonds ou encore certains guichets concessionnels de la BAD.

## 6.2. Financements innovants

Plusieurs mécanismes de financements innovants sont explorés par le Togo. En ce qui concerne les fonds verts, le pays s'est doté, en novembre 2025, d'un cadre national d'identification et de formulation des projets destinés au Fonds Vert pour le Climat (FVC). Des efforts encourageants sont à signaler en ce qui concerne l'engagement du secteur privé dans le renforcement de l'action climatique en appui aux initiatives du secteur public. La mobilisation de financements innovants et climatiques intégrant un changement de paradigme pour la mise en œuvre des actions climatiques alignées aux circonstances nationales climatiques du pays notamment, la Contribution Déterminée au niveau National révisée (CDN, 2021), le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA, 2018), la stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone et résilient au climat du Togo (LT-LEDS, 2025) avec la participation du secteur privé comme acteur clé est attendu dans le contexte de création de richesse et de renforcement de la résilience des secteurs économiques développement.

En outre, le pays élabore chaque année depuis 2024<sup>42</sup> un budget vert afin d'intégrer les questions climatiques et environnementales dans la gestion budgétaire<sup>43</sup>. Dans cette dynamique, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a mobilisé en février 2025 environ 17 milliards de F CFA pour soutenir la résilience au changement climatique au Togo<sup>44</sup>. En mai 2025, le Togo a signé, avec le Fonds africain de développement, une garantie partielle de crédit à hauteur de 200 millions d'euros pour le

39 Statistiques disponibles via le lien <https://www.imf.org/fr/news/articles/2025/06/30/pr25229-togo-imf-completes-the-second-review-under-the-ecf-arrangement-for-togo>

40 Rapport de la revue de la BAD en 2025 disponible via <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/le-groupe-de-la-banque-africaine-de-developpement-evalue-la-performance-de-son-portefeuille-de-projets-au-togo-88010>, celui de la 2ème revue du FMI via <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2025/178/002.2025.issue-178-fr.xml>

41 Liste des émissions de titres par le Togo en 2025 disponible via <https://www.umoatitres.org/fr/pays/togo/>

42 Le budget vert de 2024 est téléchargeable via <https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2024/03/BUDGET-VERT-EXERCICE-2024-TOGO.pdf>

43 Compte rendu de l'atelier d'élaboration du budget vert 2026 disponible via le lien <https://finances.gouv.tg/le-togo-demarre-lelaboration-du-projet-de-document-de-budget-vert-pour-leexercice-2026/>

44 Plus de détails via <https://www.boad.org/fr/nos-publications/actualites/actualites-boad-financement-climat-togo-fonds-vert/>

financement de projets verts et sociaux<sup>45</sup>. Le Togo a également signé avec la Banque mondiale, un financement de 300 millions de dollars US en juin 2025 pour la modernisation de l'agriculture<sup>46</sup> ; marquant un pas important vers l'agriculture durable.

Le Togo est engagé dans les initiatives de financement bleu. Le pays a accueilli en octobre 2025, le forum BlueInvest Africa<sup>47</sup> dont l'objectif est de développer le potentiel de la finance bleue en Afrique. Le pays bénéficie également du projet sous-régional dénommé Programme Océan Durable de l'Afrique de l'Ouest (en anglais, West African Ocean Sustainability Programme WASOP)<sup>48</sup> financé par l'Union Européenne lancé en octobre 2025 et qui s'achèvera en 2030. Ces initiatives visent la protection de l'écosystème marin, l'amélioration de la gouvernance marine, et la soutenabilité de l'économie bleue dans le pays.

### 6.3. Secteur privé et investissements étrangers

L'implication du secteur privé dans le financement du développement se structure progressivement dans le pays. Une revue<sup>49</sup> du partenariat signé entre le Système des Nations Unies au Togo et le Patronat a été réalisée en novembre 2025 afin de dégager les nouvelles priorités au regard des changements majeurs dans l'environnement international. Il est également prévu d'améliorer le cadre pour le montage et l'implémentation d'initiatives de Partenariat Public-Privé (PPP).

Le Togo mise également sur les Investissements Directs Etrangers (IDE) pour ses projets de développement. En 2024<sup>50</sup>, les IDE représentaient 66% des 181 projets d'investissement agréés au Togo. Le volume d'IDE en 2023 était estimé à 21,9 milliards de F CFA<sup>51</sup>. Des efforts sont à consentir par le Gouvernement pour accroître l'attractivité du pays pour les IDE et faire jouer pleinement son rôle à ce mécanisme de financement.

45 Pour plus de détails, consulter <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/le-togo-signe-avec-le-fonds-africain-de-developpement-une-garantie-partielle-de-credit-de-200-millions-deuros-pour-soutenir-le-financement-de-projets-verts-et-sociaux-84118>

46 Plus de détails via <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2025/06/11/positioning-togo-as-a-regional-hub-in-agribusiness-and-animal-nutrition>

47 Compte rendu du forum disponible via [https://www.eeas.europa.eu/delegations/togo/%C2%AB-blueinvest-africa-%C2%BB-une-rencontre-in%C3%A9dite-entre-entrepreneurs-et-investisseurs-pour-d%C3%A9velopper-le\\_fr](https://www.eeas.europa.eu/delegations/togo/%C2%AB-blueinvest-africa-%C2%BB-une-rencontre-in%C3%A9dite-entre-entrepreneurs-et-investisseurs-pour-d%C3%A9velopper-le_fr)

48 La plateforme du programme est [https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/programming/programmes/west-africa-sustainable-ocean-programme-wasop\\_en](https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/programming/programmes/west-africa-sustainable-ocean-programme-wasop_en)

49 Compte rendu de l'atelier disponible via <https://togo.un.org/fr/305948-snu-et-cnpt-un-partenariat-renforc%C3%A9-pour-booster-le-secteur-priv%C3%A9-togolais>

50 Le magazine « Invest in Togo » qui donne les chiffres détaillés est téléchargeable via <https://investissement.gouv.tg/wp-content/uploads/2025/09/Magazine-Invest-In-Togo-2025.pdf>

51 Voir [https://unctad.org/system/files/official-document/tcsaldcinf2025d2\\_fr.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/tcsaldcinf2025d2_fr.pdf)

# RÉFÉRENCES

Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche 2025, Le Togo, l'essor d'une industrie durable, Invest in Togo, n°004 Août 2025, <https://investissement.gouv.tg/wp-content/uploads/2025/09/Magazine-Invest-In-Togo-2025.pdf>

Bureau Central du Recensement 2023, Résultats globaux du RGPH-5 de Novembre 2022.

Bureau Central du Recensement 2023, Distribution spatiale de la population résidente par sexe, Livret 1, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2022.

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement 2025, Renforcer l'intégration et la compétitivité des petites et moyennes entreprises togolaises sur les marchés régionaux, [https://unctad.org/system/files/official-document/tcsaldcinf2025d2\\_fr.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/tcsaldcinf2025d2_fr.pdf)

Fonds Monétaire International 2025, Togo: deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demandes de dérogations sur critère de réalisation non atteint, de modification de critères de réalisation et de prolongation de l'accord et de rééchelonnement de l'accès-communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour le Togo, Volume 2025: Issue 178, <https://doi.org/10.5089/9798229024709.002>

INSEED 2025, Annuaire statistique national 2023, <https://inseed.tg/annuaire/>

INSEED 2023, Rapport de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2021)

INSEED 2023, Profil de pauvreté 2018-2022, Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2021)

Ministère de l'Économie et des Finances 2024, Budget vert 2024 Togo, <https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2024/03/BUDGET-VERT-EXCERCICE-2024-TOGO.pdf>

Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins 2024, Annuaire des statistiques sanitaires 2023, <https://sante.gouv.tg/documentation/>

Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins 2023, Annuaire des statistiques sanitaires 2022, <https://sante.gouv.tg/documentation/>

Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique 2024, Annuaire national des statistiques scolaires 2023-2024, <https://planifeducation.gouv.tg/dpsse/annuaire/>

OCDE (2025), « Réductions de l'aide publique au développement : Projections de l'OCDE pour 2025 et à court terme », Les notes de synthèse de l'OCDE, no. 26, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/811056e3-fr>.

Organisation Mondiale contre la Torture 2025, Index mondial de la torture 2025 : fiche d'information – Togo, <https://www.omct.org/site-resources/files/factsheets/Factsheet-Togo.FR.2025-3.pdf>

Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G., Iablonovski, G. (2025). Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century. Sustainable Development Report 2025. Paris: SDSN, Dublin: Dublin University Press. DOI: <https://doi.org/10.25546/111909>

Sachs, J., Kroll, C., Lafortune, G., Fuller, G., Woelm, F. (2021). The Decade of Action for the Sustainable Development Goals: Sustainable Development Report 2021. Cambridge: Cambridge University Press. DOI 10.1017/9781009106559

UNDP. Human Development Report Office 2025, Human development report 2025 : a matter of choice : people and possibilities in the age of AI, <https://digitallibrary.un.org/record/4082930?v=pdf>

UNHCR 2025, Bulletin de statistiques mensuelles octobre 2025, <https://data.unhcr.org/ar/documents/download/119740>

World Bank Group. 2025. Rapport national sur le climat et le développement du Togo. CCDR Series. © World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/43020> License: CC BY-NC-ND 3.0 IGO.

World Bank Group. 2025, Pacte national énergie pour la République Togolaise, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/b63f7d640bbb799b4b65c6efe50add4e-0010012025/original/Togo-National-Energy-Compact-Mission-300.pdf>

World Bank Group. 2025. Macro Poverty Outlook Togo, October 2025, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/bae48ff2fefc5a869546775b3f010735-0500062021/related/mpo-tgo.pdf>

# ANNEXE

Tableau 2 : Liste des indicateurs renseignés au Togo en 2025 et dynamique des valeurs

ODD	Score ODD	Indicateur	Valeur actuelle	Année de couverture	Valeur en 2015
1 : Pas de pauvreté	Togo : 38,3 ; Sous-région : 40,3	Taux de pauvreté à 2,15 \$/jour (%)	22,113	2025	47,283
		Taux de pauvreté à 3,65 \$/jour (%)	47,896	2025	66,732
2 : Faim zéro	Togo : 54,9 ; Sous-région : 47,6	Prévalence de la sous-alimentation (%)	12,8	2022	20,2
		Diversité alimentaire minimale chez les enfants âgés de 6 à 23 mois (%)	18,6	2017	-
		Prévalence de l'obésité, IMC $\geq$ 30 (% de la population adulte)	11,56	2022	8,17
		Niveau trophique humain (meilleur 2-3 pires)	2,083	2022	2,098
		Rendement céréalier (tonnes par hectare de terres récoltées)	1,168	2022	1,236
		Indice de gestion durable de l'azote (meilleur 0-1,41 pire)	0,883	2018	0,888
		Exportations de pesticides dangereux (tonnes par million d'habitants)	2,078	2020	-
3 : Bonne santé et bien-être	Togo : 47,7 ; Sous-région : 47,9	Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	348,9	2023	470,4
		Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	23,084	2023	26,842
		Taux de mortalité chez les moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	58,29	2023	75,592
		Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	30	2023	52
		Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 personnes non infectées, tous âges confondus)	0,26	2023	0,64
		Taux de mortalité standardisé par âge dû à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète, ou	25,4	2021	27,1
		Taux de mortalité standardisé par âge attribuable à la pollution de l'air des ménages et à l'ambiance	223	2019	-
		Décès dus à la circulation (pour 100 000 habitants)	22,7	2021	29,92
		Taux de fécondité chez les adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	78,97	2016	82,33
		Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	69,4	2017	-
		Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	72	2023	75
		Indice de couverture santé universelle (UHC) de la couverture des services (pire de 0 à 100 mieux)	44,01	2021	39,61
Bien-être subjectif (score moyen sur l'échelle, pire 0-10 meilleur)	4,315	2024	3,303		

ODD	Score ODD	Indicateur	Valeur actuelle	Année de couverture	Valeur en 2015
4 : Education de qualité	Togo : 81,3 ; Sous-région : 47,9	Taux de participation à l'apprentissage organisé de la pré-primaire (% des enfants âgés de 4 à 6 ans)	99,768	2023	-
		Taux net d'inscription au primaire (%)	99,293	2023	92,259
		Taux de complétion du secondaire inférieur (%)	58,3	2023	39,837
		Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	88	2019	84
5 : Egalité entre les sexes	Togo : 43,8 ; Sous-région : 52,5	La demande de planification familiale satisfait par les méthodes modernes (% de femmes âgées de 15 à 15 ans)	48,8	2024	39,4
		Ratio de participation à la population active des femmes par rapport aux hommes (%)	93,284	2024	91,793
		Sièges détenus par des femmes au parlement national (%)	15	2025	17,6
6 : Eau propre et assainissement	Togo : 52,2 ; Sous-région : 53,7	Population utilisant au moins les services d'eau potable de base (%)	70,991	2022	63,387
		Population utilisant au moins des services sanitaires de base (%)	19,198	2022	16,089
		Prélèvement d'eau douce (% des ressources disponibles en eau douce)	3,39	2022	3,39
		Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	0	2015	0
		Consommation d'eau rare incarnée par les importations (m <sup>3</sup> H <sub>2</sub> Oeq/habitant)	108,19	2024	103,983
7 : Energie propre et d'un coût abordable	Togo : 32,7 ; Sous-région : 38,6	Population ayant accès à l'électricité (%)	57,2	2022	44,7
		Population ayant accès à des combustibles propres et à la technologie de cuisson (%)	11,9	2022	6,7
		Émissions de CO <sub>2</sub> issues de la combustion du combustible par rapport à la production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	2,842	2023	4,228
		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie (%)	11,3	2021	10,9
8 : Travail décent et croissance économique	Togo : 74,2 ; Sous-région : 66,8	Indice de croissance du PIB ajusté (pire de 0 à 100 meilleur)	55,789	2023	-
		Victimes de l'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	3,35	2022	-
		Adultes disposant d'un compte dans une banque ou d'une autre institution financière ou d'un mobile	49,61	2021	-
		Taux de chômage (% de la population active totale, 15+ âges)	1,946	2025	2,204
		Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0-1 meilleur)	0,532	2023	-
		Accidents mortels liés au travail incarnés dans les importations (par million d'habitants)	0,068	2018	0,07
		Victimes de l'esclavage moderne incarnées par les importations (pour 100 000 habitants)	5,609	2018	-

ODD	Score ODD	Indicateur	Valeur actuelle	Année de couverture	Valeur en 2015
9 : Industrie, innovation et infrastructure	Togo : 23,7 ; Sous-région : 26,6	Population rurale avec accès à des routes toutes saisons (%)	77,5	2025	-
		Population utilisant Internet (%)	37,022	2023	7,12
		Abonnements à Internet mobile haut débit (pour 100 habitants)	43,01	2023	5,636
		Indice de performance logistique : Score d'infrastructures (pire 1 à 5 meilleur)	2,3	2023	-
		Classement des universités du Times Higher Education : Score moyen des 3 meilleures universités	0	2025	-
		Articles publiés dans des revues académiques (pour 1 000 habitants)	0,036	2023	0,022
		Dépenses de recherche et développement (% du PIB)	0,191	2014	-
		Total des demandes de brevet par origine du demandeur (par million d'habitants)	36,087	2023	-
10 : Inégalités réduites	Togo : 61,5 ; Sous-région : 48,7	Coefficient de Gini	37,9	2021	43
		Ratio de Palma	1,663	2021	2,158
11 : Villes et communautés durables	Togo : 49,7 ; Sous-région : 57,3	Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles (%)	38,461	2022	44,947
		Concentration moyenne annuelle de PM2,5 ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	30,6	2023	41,5
		Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	42,82	2022	51,642
		Population ayant un accès pratique aux transports publics en ville (%)	38,704	2020	-
12 : Consommation et production responsables	Togo : 95,9 ; Sous-région : 92,9	Déchets solides municipaux (kg/habitant/jour)	0,429	2020	-
		Déchets électroniques non collectés (kg/habitant)	0,9	2022	-
		Pollution de l'air basée sur la production (DALYs pour 1 000 habitants)	0,463	2024	0,495
		Pollution de l'air associée aux importations (DALYs pour 1 000 habitants)	0,437	2024	0,467
		Émissions d'azote basées sur la production (kg/habitant)	12,662	2024	12,22
		Émissions d'azote associées aux importations (kg/habitant)	1,697	2024	2,243
		Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	0,071	2024	-

ODD	Score ODD	Indicateur	Valeur actuelle	Année de couverture	Valeur en 2015
13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Togo : 98,9 ; Sous-région : 97	Émissions de CO <sub>2</sub> issues de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO <sub>2</sub> /habitant)	0,293	2023	0,252
		Émissions de GES intégrées dans les importations (tCO <sub>2</sub> /habitante)	0,293	2024	0,303
		Émissions de CO <sub>2</sub> incarnées dans les exportations de combustibles fossiles (tonnes/habitant)	0	2023	-
14 : Vie aquatique	Togo : 70,9 ; Sous-région : 67	Ocean Health Index : score Clean Waters (pire meilleur score de 0 à 100)	13,46	2024	13,41
		Poissons capturés par chalutage ou dragage (%)	12,028	2019	12,523
		Poissons capturés qui sont ensuite jetés (%)	0,681	2019	0,756
		Menaces à la biodiversité marine incarnées par les importations (par million d'habitants)	0,014	2018	-
15 : Vie terrestre	Togo : 78,6 ; Sous-région : 66,3	Surface moyenne protégée dans les sites terrestres importantes pour la biodiversité (%)	79,454	2023	79,454
		Index de survie des espèces sur la Liste rouge (pire 0-1 meilleur)	0,87	2023	0,873
		Déforestation importée (m <sup>2</sup> /habitant)	0,802	2022	-
16 : Paix, justice et institutions efficaces	Togo : 42,5 ; Sous-région : 49,2	La criminalité est efficacement contrôlée (pire 0 - 1 meilleur)	0,75	2023	-
		Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	60	2021	63,32
		Registres de naissance avec autorité civile (% d'enfants de moins de 5 ans)	82,9	2017	-
		Indice de perception de la corruption (pire meilleur de 0 à 100)	32	2024	32
		Enfants impliqués dans le travail des enfants (%)	38,5	2017	-
		Exportations d'armes conventionnelles majeures (TIV en millions constants de dollars US par 100 000 habitants)	0	2024	-
		Indice de la liberté de la presse (pire 0-100 meilleur)	48,03	2025	71,5
		Accès à la justice et accessibilité financière (pire 0-1 meilleur)	0,506	2023	-
		Rapidité des procédures administratives (pire 0 - 1 meilleur)	0,407	2023	-
		Les expropriations sont légales et suffisamment rémunérées (pire 0 - 1 meilleur)	0,497	2023	-

ODD	Score ODD	Indicateur	Valeur actuelle	Année de couverture	Valeur en 2015
17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Togo : 60 ; Sous-région : 62,8	Dépenses publiques pour la santé et l'éducation (% du PIB)	4,468	2022	4,631
		Autres pays : recettes gouvernementales hors subventions (% du PIB)	15,054	2022	14,845
		Score de paradis fiscaux pour les entreprises (meilleur 0-100 pire)	0	2024	-
		Bénéfices transférés des multinationales (milliards de dollars US)	0	2021	-
		Indice de performance statistique (pire 0-100 meilleur)	66,096	2023	-
		Indice du soutien des pays au multilatéralisme basé sur l'ONU (pire meilleur de 0 à 100)	65,077	2025	-

Source : Données du rapport sur le développement durable 2025, lien <https://dashboards.sdgindex.org/downloads/>

# Table des matières

<b>Listes des illustrations</b>	4
<b>Liste des tableaux</b>	4
<b>Liste des graphiques</b>	4
<b>Liste des sigles et abréviations</b>	4
<b>Résumé exécutif</b>	7
<b>I. Introduction</b>	10
1.1. Contexte socioéconomique du Togo	10
1.2. Contexte politique, sécuritaire, et environnemental	12
1.3. Engagement des parties prenantes	13
<b>II. Examen des progrès vers l'atteinte des ODD</b>	14
2.1. ODD 1 : Pas de pauvreté	15
2.2. ODD 2 : Faim zéro	15
2.3. ODD 3 : Bonne santé et bien-être	15
2.4. ODD 4 : Education de qualité	17
2.5. ODD 5 : Egalité entre les sexes	18
2.6. ODD 6 : Eau potable et assainissement	19
2.7. ODD 7 : Energie propre et accessible	19
2.8. ODD 8 : Travail décent et croissance économique	20
2.9. ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure	21
2.10. ODD 10 : Inégalités réduites	21
2.11. ODD 11 : Villes et communautés durables	22
2.12. ODD 12 : Production et consommation responsables	23
2.13. ODD 13 : Action climatique	23
2.14. ODD 14 : Vie aquatique	23
2.15. ODD 15 : Vie terrestre	23
2.16. ODD 16 : Justice, paix et institutions fortes	24
2.17. ODD 17 : Partenariat	24
<b>III. Principe de « Ne Laisser Personne de Côté »</b>	25
3.1. Extrême pauvreté	25
3.2. Chômage	25
3.3. Handicap	25
3.4. Personnes âgées	25
3.5. Réfugiés et déplacés internes	25
3.6. Personnes victimes de violence	26
<b>IV. Facteurs de risque pour l'atteinte des ODD</b>	27
4.1. Politique et sécurité	27

4.2. Contraction de l'aide publique au développement	27
4.3. Niveau de la dette	27
4.4. Démographie	27
<b>V. Défis transfrontaliers et sous-régionaux de développement</b>	28
5.1. Extrémisme et terrorisme	28
5.2. Piraterie maritime	28
5.3. Intégration régionale	28
<b>VI. Mobilisation des ressources</b>	29
6.1. Ressources du gouvernement et dette publique	29
6.2. Financements innovants	29
6.3. Secteur privé et investissements étrangers	30
<b>Références</b>	31
<b>Annexe</b>	32
<b>Table des matières</b>	37

# Analyse Commune de Pays **2025**

COMMON COUNTRY ANALYSIS (CCA)



@UN\_TOGO

40 Avenue des Nations Unies  
B.P. 911 Lomé TOGO  
Tel:(228) 22 21 20 22 ; 22 21 20 08  
FAX (228) 22 21 16 41